

Délégation de Service Public

**CENTRE DES CONGRES**

Synthèse du rapport annuel

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2023

*"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".*

**METZ CONGRES EVENEMENTS**



### Tableau de bord - Délégations de Service Public

---

**Service :** Direction Mission Aide au Pilotage

**Année :** 2023

**Service gestionnaire :** DGA Animation

Code délégation : M\_METZ\_CONGRES

## Metz Congrès

**Date :** 29 juillet 2024

**Politique publique :** Renforcer la compétitivité

**Domaine d'activité :** Attractivité

---

**Etablissement**

**Situé à :** Rue de la GRGE aux Bois, 57070 Metz

**Nature du contrat :** Concession

**Signé le :** 28/12/2012

**Avec effet au :** 28/12/2012

**Échéance :** 31/12/2024

**Durée :** 12 ans

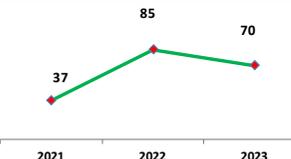
INDICATEURS

↑ **Activité**

**Éléments Financiers (En euros)**

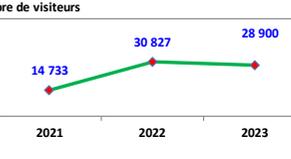
	2021	2022	2023
Chiffre d'Affaires (dégatatoire)	1 820 774 €	2 958 182 €	3 451 134 €
Résultat Net	199 608 €	64 176 €	184 656 €
Redevances	7 666 €	57 863 €	63 857 €
Nbre de visiteurs	14 733	30 827	28 900
Nbre de manifestations accueillies	37	85	70

**Nbre de manifestations accueillies**



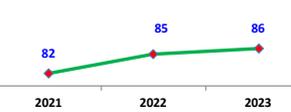
Année	2021	2022	2023
Valeur	37	85	70

**Nbre de visiteurs**

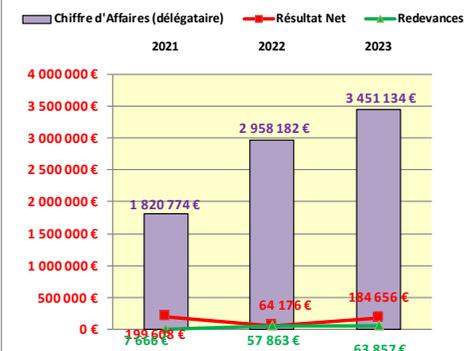


Année	2021	2022	2023
Valeur	14 733	30 827	28 900

**Total jours d'occupation**



Année	2021	2022	2023
Valeur	82	85	86



Éléments	2021	2022	2023
Chiffre d'Affaires (dégatatoire)	1 820 774 €	2 958 182 €	3 451 134 €
Résultat Net	199 608 €	64 176 €	184 656 €
Redevances	7 666 €	57 863 €	63 857 €

**Exploitant :**

**Raison sociale :** SAS GL Events

**Forme juridique :** SAS

**Adresse :** Route d'Irigny ZI Nord BP 40 69530 Lyon Brignais France

**Capital :** 42 559 155 €

**Société dédiée :** OUI

**Société Mère :** 0

**1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION**

<i>Compte de résultat de la délégation</i>				
Délégation :	Année		2023	
Metz Congrès	Attractivité			
	2022	2023	Ecart en €	Ecart en % 2023 - 2022
<b>Produits d'exploitation</b>				
Recettes Activité	2 958 182	3 450 765	492 583	17%
Production stockée immob.	-	-	-	
Subventions	-	369	369	
Autres Produits et reprises	25 316	6 327	- 31 643	-125%
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>2 983 498</b>	<b>3 444 807</b>	<b>461 309</b>	<b>15%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats, Serv Ext et autres	2 205 353	2 541 122	335 769	15%
Sous traitance				
Charges de personnel	449 743	418 611	- 31 132	-7%
Redevances Collectivité	57 863	63 856	5 993	10%
Frais de siège	-	-	-	
Impôts et taxes	99 440	38 242	- 61 198	-62%
Dotations aux amortissements	14 581	12 165	- 2 416	-17%
Dotations aux provisions	40 000	85 068	45 068	113%
Autres charges	58 587	46 870	- 11 717	-20%
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>2 925 566</b>	<b>3 205 933</b>	<b>280 367</b>	<b>10%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>57 932</b>	<b>238 874</b>	<b>180 942</b>	<b>312%</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>145 784</b>	<b>389 304</b>	<b>243 520</b>	<b>167%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>838</b>	<b>11 990</b>	<b>11 153</b>	<b>1332%</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>26 886</b>	<b>4 369</b>	<b>- 31 255</b>	<b>-116%</b>
<b>Impôts bénéfice</b>	<b>21 481</b>	<b>61 839</b>	<b>40 358</b>	<b>188%</b>
<b>Résultat net</b>	<b>64 176</b>	<b>184 656</b>	<b>120 481</b>	<b>188%</b>

Compte de résultat en € H.T.

## 2. ANALYSE FINANCIERE

Les recettes d'activité sont en hausse entre 2022 et 2023 de +17% évoluant de 2 958 K€ à 3 451 K€ pour dépasser le niveau d'avant crise. La hausse des recettes s'explique par une reprise de l'activité post covid. La hausse du chiffre d'affaires se traduit logiquement par une augmentation concomitante des charges d'exploitation de dépenses d'achat, de services extérieurs. De plus des événements phares ont eu lieu en 2023 comme le Congrès national des Familles Rurales, les Store Days Action, le Congrès national de la CFTC.

Les charges d'exploitation sont en hausse de +10%. Les achats évoluent de 2 205 K€ en 2022 à 2 541 K€ en 2023, cela est à mettre en corrélation avec la hausse de l'activité. A noter tout de même que le niveau des achats est supérieur à celui d'avant crise. De plus, une baisse des frais de personnel est constatée passant de 450 K€ à 419 K€. Enfin, une dotation pour provisions de 85 K€ apparaît dans les comptes en 2023 pour provisionner le risque des créances clients (contre 40 K€ en 2022 pour couvrir un risque sur litige).

Le Délégué enregistre un résultat d'exploitation positif en 2023 de 239 K€ (contre 58 K€ en 2022 en hausse de 312 %) en raison de recettes plus importantes que les charges sur la période considérée. Un résultat financier très positif de 12 K€ et un résultat exceptionnel négatif de 4 K€ comprenant notamment les régularisations Urssaf et des pénalités.

Le résultat net est de 185 K€ en 2023 contre 64 K€ en 2022 soit une variation de 188%.

Trois redevances ont été dues à Metz Métropole pour 2023 suite à la mise à disposition du Centre Metz Congrès Robert Schuman :

- Une redevance fixe d'occupation du domaine public. Cette redevance est indexée chaque année depuis 2018 sur la base d'une somme de 10 000€ HT par an. Au titre de 2023, le montant de la redevance s'établit donc à **19 422 €**.
- Deux redevances d'exploitation variables dont une redevance d'exploitation variable représentant 1% du chiffre d'affaires HT (A), sous condition que le paiement de cette redevance variable ne rende pas déficitaire le résultat de l'exercice, et une seconde redevance d'exploitation variable assise sur le résultat net avant impôt (B) :
  - CA ≤ 4M€ : 10% du résultat net avant impôt (après déduction de la redevance d'exploitation A si applicable),
  - 4M€ < CA ≤ 4,5M€ : 20% du résultat net avant impôt (après déduction de la redevance d'exploitation A si applicable),
  - 4,5M€ < CA ≤ 5M€ : 22,5% du résultat net avant impôt (après déduction de la redevance d'exploitation A si applicable),
  - CA > 5M€ : 25% du résultat net avant impôt (après déduction de la redevance d'exploitation A si applicable).

Les redevances variables au titre de l'année 2023 ont été au total de **44 433 €** dont **38 303 € au titre de la redevance sur le chiffre d'affaires (A)** et **6 131 € au titre de celle sur le résultat net avant impôt (B)**.

### 3. ECARTS ENTRE LE BUDGET DE DEPART ET LES REALISATIONS

Par rapport au compte d'exploitation initial du délégataire, les recettes d'activités réalisées au cumulé sont en deçà des prévisions (-13,1M€), idem pour les charges d'exploitation cumulées (-9,5M€). Le résultat financier est quasi nul comme cela avait été prévu. Le résultat exceptionnel affiche un réalisé de 90K€ en lien avec la période COVID non prévue sur les années 2020 et 2021.

◆ Période de	2012	à fin 2022		
En Euros	Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart Réal-Prév	Ecart en %
Recettes Activité	14 484 934	27 590 000	-13 105 066	-90%
Subventions	1 889 268	0	1 889 268	100%
Autres Produits et reprises	375 292	0	375 292	100%
<b>Σ Produits</b>	<b>16 749 494</b>	<b>27 590 000</b>	<b>-10 840 506</b>	<b>-65%</b>
Achats, Serv Ext et autres	12 360 937	17 994 000	-5 633 063	-46%
Charges de personnel	3 306 898	6 387 000	-3 080 102	-93%
Redevances Collectivité	143 165	401 000	-257 835	-180%
Frais de siège	648 339	7 691 864	-7 043 525	-1086%
Dotations aux amortissements	90 733	109 000	-18 267	-20%
Dotations aux provisions	85 735	120 000	-34 265	-40%
Autres charges	64 313	434 000	-369 687	-575%
<b>Σ Charges</b>	<b>16 923 564</b>	<b>26 461 000</b>	<b>-9 537 436</b>	<b>-56%</b>
			0	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-174 070</b>	<b>1 129 000</b>	<b>-1 303 070</b>	<b>749%</b>
Résultat financier	2 211	0	2 211	100%
Résultat exceptionnel	90 302	0	90 302	100%
Participation des salariés	14 327	0	14 327	100%
Impôts bénéfice	60 878	-377 000	437 878	-16%
<b>Résultat Net avant IS</b>	<b>-156 761</b>	<b>1 506 000</b>	<b>-1 662 761</b>	<b>1061%</b>

#### Comparaison du Cumul des Réalisations par rapport aux Prévisions (en € H.T.)<sup>1</sup>

<sup>1</sup> L'avenant n°2 du 8 novembre 2016 prolonge le contrat de DSP au 31 décembre 2024 sans avoir mis à jour le compte de résultat prévisionnel initial dont l'échéance est l'exercice 2022. Pour l'exercice 2023 et 2024, il n'est donc pas possible de comparer les résultats attendus aux résultats réalisés.

#### **4. LA SOCIETE METZ CONGRES EVENEMENTS**

Metz Evènements, filiale du groupe GL Events, gère à Metz trois sites réceptifs et évènementiels :

- Metz Congrès Robert Schuman,
- le Centre de Conventions du Technopole (ancien centre des congrès),
- le Parc des Expositions.

En tant que gestionnaire de ces trois sites, Metz Evènements regroupe deux sociétés d'exploitation :

- Metz Expo Evènements dont la raison sociale est « GL Events – Parc des Expositions de Metz Métropole »,
- Metz Congrès Evènements, dont la raison sociale est « SECCMM – Société d'Exploitation du Centre des Congrès de Metz Métropole ».

**Par contrat de Délégation Services Public (DSP) entre Metz Métropole et GL Events, notifié en date du 1<sup>er</sup> janvier 2013, Metz Congrès Evènements s'est vu confier les quatre missions suivantes :**

- assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la construction du nouveau Centre des Congrès,
- pré-commercialisation du site,
- accueil et développement de l'activité congrès,
- gestion du nouveau Centre des Congrès.

Metz Congrès Evènements doit ainsi :

- accueillir des congrès institutionnels et associatifs,
- accueillir des conventions et évènements « corporate », lancements de produits, séminaires, salons, dîners de galas et autres,
- participer activement aux côtés de l'agence Inspire Metz à la promotion et à l'attractivité du territoire.

#### **5. ACTIVITE 2023 DE METZ CONGRES EVENEMENTS**

L'activité de Metz Congrès Evènements s'articule autour de 4 pôles de revenus :

- La location des espaces.
- La vente de services et de prestations.
- Les activités de restauration.
- Les prestations annexes.

**L'année 2023 aura été une année de retour à la normale pour Metz Congrès Événements.**

En réalisant un volume d'affaires de 3,4 M€ quasi-équivalent à l'année 2019 (3,6 M€), le délégataire de l'Eurométropole de Metz, à l'instar de la filière événementielle, renoue avec ses activités après une longue période troublée en raison de la crise sanitaire (2020 et 2021 notamment). L'exercice 2023 aura permis d'accueillir des événements nationaux à forte notoriété comme le Congrès national des Familles Rurales, les « Store Days » des magasins Action, le Congrès national de la CFTC... Au total, ce sont 70 événements qui ont été accueillis à Metz Congrès Robert Schuman.

**Parmi les 70 événements accueillis (contre 85 en 2022 et 37 en 2021), l'année 2023 retiendra :**

- Le congrès national des Familles Rurales (octobre 2023 - 1 200 participants)
- Les « Store Days » des magasins Action (septembre 2023 - 1 000 participants)
- La première édition du salon professionnel « THE MIX » dédié à la filière événementielle (décembre 2023 – 1 000 participants)
- Le congrès de la Confédération nationale des Junior Entreprises (novembre 2023 – 950 participants)
- La première édition du festival de l'audiovisuel Legal Corner (novembre 2023 - 250 participants)
- Le congrès international Georgia Tech (juin 2023 – 300 participants)
- Le colloque national Envol Lorraine (décembre 2023 – 600 participants)

**Pour autant, l'exercice 2023 démarrait dans un contexte tout à fait particulier avec de fortes hausses de l'inflation** et du marché des énergies. Le groupe GL events avait d'ailleurs fixé à - 25 % la consommation des énergies par rapport à l'année précédente. L'objectif a été atteint et les conséquences se sont fait sentir sur le résultat d'exploitation. Au-delà de l'énergie, les principaux fournisseurs ont répercuté l'inflation sur leurs tarifs de base, obligeant ainsi Metz Congrès Événements à ajuster la grille tarifaire des prestations et des espaces locatifs. Le délégataire de l'Eurométropole de Metz a dû convaincre et expliquer la hausse de ses tarifs 2023 à l'ensemble des clients dans un contexte concurrentiel de plus en plus fort.

Par ailleurs, Metz Congrès Événements a poursuivi ses actions concernant sa stratégie de développement RSE : elle en fait aujourd'hui un argument de différenciation.

**28 900 visiteurs ont été accueillis en 2023 au Centre des Congrès Robert Schuman** (contre 30 827 visiteurs en 2022 et 14 733 en 2021).



## **6. SITUATION PATRIMONIALE 2023**

Le Centre des Congrès Robert Schuman dispose au total de 15 300 m<sup>2</sup> d'espaces réceptifs entièrement équipés : un auditorium de 1 200 places (modulable en 648, 822 ou 1214 places), 2 Halls offrant 3 400 m<sup>2</sup> de surface d'exposition, une capacité d'accueil de 2 200 personnes en restauration, 16 salles de commissions (de 20 à 400 personnes), 3 loges et 1 terrasse panoramique.

Le schéma de fonctionnement de ce site est un contrat de conception, réalisation, maintenance qui n'exige pas de la part de son délégataire d'investissement particulier, autres que ceux liés aux réparations des équipements (mobilier et immobilier).

Tout comme Metz Expo Evènements, la société Metz Congrès Evènements bénéficie d'un agrément ISO 14001.

### **L'équipe de Metz Congrès Evènements**

Au 31 décembre 2023, l'équipe de Metz Congrès Evènements comptait 9 postes équivalent temps plein (comme au 31 décembre 2022). L'année 2023 aura cependant été perturbée par des départs et un manque de ressources humaines.

Depuis 2014, les deux filiales du groupe (Metz Congrès Evènements et Metz Expo Evènements) ont mutualisé une équipe pour développer le pôle commun "manifestations accueillies" au sein de Metz Evènements. Les équipes de techniciens, de comptabilité, de marketing et de communication ainsi que de la Direction, ont une vocation mutualisée et transverse.

## **7. PERSPECTIVES 2024**

**En matière de tourisme d'affaires, de nouvelles attentes post-Covid ont émergé : :**

-> tant pour les organisateurs d'événements : conditions de mobilité et d'accessibilités aux sites de congrès, de qualité et écologiquement vertueuses... mais aussi empreinte environnementale de l'événement en lui-même et du site d'accueil ;

-> que pour le visitorat du tourisme d'affaires : sécurité et bien-être, proximité avec le site de l'événement, opportunités de prolonger son séjour par du télétravail ou des activités de loisirs (*Source : étude du Comité de pilotage Congrès et Salons 2022-2023*).

**Dans un contexte concurrentiel de plus en plus fort, l'accueil d'événements est un domaine en constante évolution**, façonné par les avancées technologiques, les changements socioculturels et les exigences croissantes des participants. En 2024, les nouvelles tendances s'installent (personnalisation, RSE, Intelligence artificielle, sécurité et santé des participants...) et transforment la manière dont les événements sont conçus, organisés et accueillis.

# Rapport d'Activité Année 2023 & Liasse fiscale



**Société d'exploitation du  
Centre des Congrès  
de Metz Métropole**

**METZ CONGRÈS**  
ÉVÉNEMENTS

***Exercice d'exploitation  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023***

## Sommaire

### Table des matières

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>RAPPORT AUX DELEGANTS – ANNEE 2023</b> .....	<b>2</b>
//GL EVENTS.....	2
//CHIFFRES CLES 2023.....	4
//L'ANNEE 2023.....	4
//PERSPECTIVES 2024.....	8
//TENDANCES POUR LES SITES D'ACCUEIL.....	9
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>12</b>
<b>INFORMATIONS JURIDIQUES</b> .....	<b>13</b>
<b>ACTIVITE DU CENTRE DES CONGRES</b> .....	<b>14</b>
SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	14
L'INTEGRALITE DES MANIFESTATIONS ACCUEILLIES A METZ CONGRES ROBERT SCHUMAN EN 2023.....	17
LES EVENEMENTS LES PLUS NOTOIRES QUI ONT MARQUE L'ANNEE 2023.....	20
CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2023.....	36
STRATEGIE ET PLAN DE COMMUNICATION.....	39
<i>Etat des lieux</i> .....	39
<i>Présentation du plan de communication</i> .....	40
<i>La mise en place de process de communication</i> .....	47
<i>Les perspectives 2024</i> .....	47
PERSPECTIVES 2024 DE METZ CONGRES ÉVÉNEMENTS.....	49
<i>Les événements à accueillir</i> .....	49
L'ÉQUIPE DE METZ CONGRES ÉVÉNEMENTS.....	51
EXPLOITATION DU SITE.....	53
DONNEES ENERGETIQUES POUR L'ANNEE 2023.....	53
INVESTISSEMENTS POUR L'ANNEE 2023.....	53
<b>ANNEXES</b> .....	<b>54</b>
ANNEXE 1 - ENTRETIEN ET MAINTENANCE.....	54
ANNEXE 2 - INVESTISSEMENTS REALISES.....	55

## Rapport aux délégués – Année 2023

### //GL events

#### **Le groupe GL events, acteur mondial de l'événement**

Groupe intégré des métiers de l'événement, GL events est un acteur de référence présent sur les trois grands marchés du secteur :

- Congrès et conventions,
- Événements et manifestations, qu'ils soient culturels, sportifs, institutionnels, ou corporate,
- Salons et expositions à destination des professionnels ou du grand public

Fort de plus de 40 ans d'expérience, GL events intervient pour le compte de nombreux clients publics et privés en France et dans le monde : entreprises, institutions et organisateurs de manifestations. Il les accompagne sur l'ensemble de leurs projets, de la définition des stratégies ou concepts jusqu'à la mise en œuvre des opérations sur le terrain.

#### **Le réseau GL events venues**

GL events gère un réseau de 57 sites événementiels en France, en Europe, en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique : centres de congrès, parc expositions, lieux réceptifs, espaces multifonctionnels, salles de concert et spectacles, arenas et stades.

Engagé au côté des pouvoirs publics dans leur stratégie d'attractivité et de rayonnement des territoires, le savoir-faire du réseau GL events Venues contribue à la valeur ajoutée de chaque site à différents niveaux :

Une gamme complète et unique, allant de la conception à la réalisation de l'événement : groupe événementiel intégré au service des organisateurs et des entreprises, GL events a développé une offre permettant d'accompagner l'organisateur sur toutes les étapes de son projet. Cette stratégie lui a permis d'être aujourd'hui reconnu comme un partenaire de référence et de développer un modèle économique efficace.

Expertise d'un opérateur professionnel au service des sites : GL events Venues met au service des sites son expertise que ce soit au niveau commercial ou technique. Plusieurs groupes de travail réunissant des collaborateurs par métier ou thématique se réunissent régulièrement pour échanger sur les bonnes pratiques et développer des solutions innovantes, en phase avec les attentes du marché et répondant aux enjeux, que sont notamment ceux liés à l'ESG (Environnement, Sociétal, Gouvernance).

Synergies commerciales pour une meilleure visibilité et satisfaction clients : afin de démultiplier les synergies inter-sites et la notoriété du réseau auprès des organisateurs

d'événements, GL events Venues s'appuie sur une direction d'animation commerciale internationale composée d'agences ciblant les différents marchés (corporate, associatif) et d'une direction grands comptes. En travaillant sur des offres ciblées en phase avec les attentes de ses clients, le réseau de sites GL events venues veille à proposer un niveau de qualité de service homogène et renforce son attractivité commerciale.

### **Orientation stratégique**

Basée sur les échanges menés sur chacun des sites et fruit d'une réflexion commune, le pôle s'est doté d'une feuille de route stratégique « Destination 2024 ». Structurée autour de 5 axes, elle vise à développer des actions concrètes en faveur du développement de nos activités, des femmes et des hommes du réseau, de l'amélioration de la qualité de nos offres et répond aux enjeux de transformation digitale et ESG.

### **GL events Venues mène une démarche ESG (Environnementale, Sociétale, Gouvernance) sur l'ensemble des sites du réseau en cohérence avec les objectifs que le groupe GL events s'est fixés.**

- Réduire l'empreinte carbone : en tant que lieu d'accueil et organisateur d'événement, chaque site événementiel œuvre à la préservation des ressources et favorise des solutions alternatives en matière d'énergie, de transports et de mobilité.
- Limiter l'utilisation du jetable, maximiser l'économie circulaire : en tant que lieu d'accueil et organisateur d'événement, chaque site œuvre à limiter la production de déchets et à mettre en place un cycle de tri et de valorisation des déchets auprès des différents publics (clients organisateurs, prestataires, exposants, visiteurs).
- Développer la diversité et les territoires : en tant que lieu d'accueil et organisateur d'événement, chaque site œuvre à renforcer l'ancrage local en travaillant avec des acteurs du territoire et en favorisant le recours à des entreprises de l'économie sociale et solidaire et à développer le lien social par l'attention portée aux collaborateurs.

Comme illustration de la démarche ESG, le réseau GL events Venues a développé le programme Better Food for a Better World qui s'engage pour une restauration plus responsable en France, au travers de 4 actions majeures :

- Instaurer le Zéro plastique et limiter l'utilisation du jetable pour l'ensemble des offres de restauration
- Réduire le gaspillage alimentaire et valoriser l'intégralité des biodéchets
- Valoriser le terroir et les achats locaux
- Promouvoir et renforcer les partenariats avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire au cœur des territoires

L'ensemble de la démarche ESG est validée par un processus de certification, le standard ISO 20121, déployé en 2022 sur l'ensemble des sites du réseau en France<sup>1</sup> qui a été renouvelé en 2023.

### //Chiffres clés 2023

#### **GL EVENTS**

CA 2023 : 1 427 M€  
5650 collaborateurs  
+ 90 implantations dans le monde

#### **GL EVENTS VENUES**

57 LIEUX EVENEMENTIELS DANS  
26 VILLES ET 11 PAYS  
CA 2023 : 393,1 M€  
+ de 3600 événements accueillis

### //L'année 2023

#### **MARQUÉE PAR UNE FORTE ACTIVITÉ**

2023 aura été une année dense pour le pôle Venues qui poursuit son déploiement au sein des destinations où il est présent et œuvre à l'expansion de son réseau de sites en développant de nouvelles implantations.

L'année 2023 a ainsi débuté avec l'intégration d'Orléans events, filiale du groupe GL events avec 6 sites dont un complexe événementiel, CO'MET, regroupant un Parc des expositions, un Palais des congrès et une Arena. Le réseau de sites intègre ainsi de plus en plus de lieux « polymorphes » capables d'accueillir à la fois des salons, des congrès, des événements corporate mais également des événements BtoC autour du sport ou du spectacle. Ainsi le Meett a entamé un programme d'aménagement de ses espaces de manière à pouvoir compléter son offre existante avec l'accueil de congrès et événements corporate.

L'activité du pôle a été portée avant tout par les salons et congrès, dépassant le volume d'activité de 2019 et soulignant la légitimité des rencontres professionnelles.

*« Les salons physiques restent plébiscités par les clientèles étrangères, particulièrement pour les exposants, mais également pour les visiteurs. La « rencontre humaine et le networking » est le principal bénéfice du salon. Suivi de près par « le fait de pouvoir montrer, voir ou toucher les produits ». » (Etude : Les nouveaux comportements des clientèles d'affaires internationales sur les salons français - Etude réalisée pour le "Comité de pilotage Congrès et salons" (2022 - 2023))*

#### Quelques salons illustrant cette belle dynamique :

- Global Industrie, Pollutec (Eurexpo, Lyon)
- Expo Hospital, Hyvolution (Metropolitan Santiago Convention and event center, Chili)
- Salon Norauto Amiens

<sup>1</sup> Hors Voyage Samaritaine

- Salon Japan Manga Wave sur plusieurs de nos sites en France
- Salon du Livre et de la Presse Jeunesse Paris Montreuil Expo
- Salon de l'Auto, Lyon

De nouveaux formats d'événements à dimension géopolitique, institutionnelle, technologique se développent de plus en plus tels que les summit et forums. On citera ainsi en événements accueillis : Paris Peace Forum, Women Forum (Palais Brongniart, Paris), Convention OVH Cloud Summit (Maison de la Mutualité, Paris), Web Summit (Rio Centro, Brésil).

#### Quelques congrès majeurs accueillis :

- Congrès ESPEN - The European Society for Clinical Nutrition and Metabolism Congress (Centre de Congrès de Lyon)
- Congrès national des sapeurs-pompiers (Meett, Toulouse)
- Congrès de la Société Française de Chirurgie Rachidienne (Mégacité Amiens)
- Congress of the European Pain Federation 2023 (Hungexpo, Budapest)
- Consulfarma – Master Pharmaceutical Congress And Trade Show (Anhembi, Sao Paulo)
- XL Brazilian Congress of Psychiatry (Salvador Convention Centre)

Les événements corporate ont été plus touchés par la rigueur imposée aux entreprises par le contexte économique (inflation, flambée des prix de l'énergie) et l'incertitude géopolitique. On note notamment un raccourcissement des délais dans la prise de décision et une demande accrue de flexibilité de la part de nos clients.

#### Quelques références :

- Microsoft Directions EMEA 2023 (Centre de Congrès de Lyon et La Sucrière, Lyon)
- Séminaire La Poste (Metz Congrès Robert Schuman)
- MAC Kinsey et Boehringer meetings (The Seed, Istanbul)

La Coupe du Monde de Rugby en septembre 2023 a propulsé la France sur le devant de la scène contribuant au dynamisme économique de Paris mais également de nombreux territoires accueillant des matches et des équipes en compétition : Saint Etienne, Toulouse par exemple. L'opportunité pour nos lieux de développer des fan zones ou des offres complémentaires (visionnage du match, food & beverage...).

Le pôle Venues a également renforcé son expertise dans l'accueil d'événements dédiés à la culture et au sport en gérant désormais plusieurs zéniths, arenas, stades et espaces événementiels dédiés à la culture.

#### A titre d'illustration :

- Polnareff, tournée française (Orléans Arena, Reims Arena, Zenith d'Auvergne)

- Charlie Winston (Cité des Congrès, Valenciennes)
- Harlem Globetrotters (Orléans Arena, Reims Arena)
- Rose Festival (Meett, Toulouse)
- Exposition Elliott Erwitt (La Sucrière, Lyon)
- Imagine Dragons, Alicia Keys (Arena de Rio de Janeiro, Brésil)

## DES ACTIONS STRUCTURANTES

### 1. L'ancrage dans les territoires, un atout pour nos lieux et leurs destinations

Le réseau de sites a revu les dénominations commerciales de ses destinations afin de signifier à la fois l'appartenance des sites au groupe GL events tout en valorisant et soulignant l'ancrage local.

Plusieurs destinations ont ainsi retravaillé leur positionnement et leur ambition de développement, en lien avec les acteurs locaux. Dans la lignée de St Etienne events et Clermont Auvergne events, Lyon events se définit comme Home of excellence.

2024 permettra à d'autres destinations telles que Strasbourg ou Orléans de renforcer leur singularité et leur unicité pour se différencier de la concurrence et valoriser leurs atouts en matière d'accueil d'événements.

### 2. Des synergies d'actions et de bonnes pratiques au bénéfice des clients

- Faire évoluer nos Foires-expositions : poursuite des synergies entre les équipes concernées (Caen, Amiens, Orléans, Strasbourg, Metz, Toulouse, Saint-Etienne). Entre autres actions, une enquête d'attractivité des Foires d'automne qui se poursuivra sur les Foires de printemps 2024 afin de sonder la population locale sur l'événement, son image, ses atouts et identifier des axes d'amélioration.
- Rendre la culture et le divertissement accessibles à tous, sur les territoires où nous sommes présents : création d'un groupe de travail réunissant les sites du réseau qui accueillent des concerts, spectacles et événements culturels.
- Objectif : une feuille de route commune pour structurer l'offre, la rendre visible auprès des clients cibles, partager des bonnes pratiques et définir les actions prioritaires pour faire face aux enjeux du secteur.
- Développer la visibilité de notre réseau de sites pour capter de nouveaux clients et les fidéliser : participation aux grands événements de la filière (salons Imex, IBTM, Heavent Cannes), synergies renforcées entre les sites d'accueils de congrès, réunions commerciales internationales regroupant l'ensemble des équipes commerciales, mise en place d'une solution CRM partagée pour favoriser la connaissance de nos clients et améliorer qualité et service.

### **3. La poursuite des efforts en matière de consommation énergétique, un levier vers la décarbonation du pôle Venues**

Depuis plus d'un an, compte tenu du contexte inflationniste et de l'évolution de la réglementation, nos sites en France, en Europe et au Brésil ont mené des actions concrètes de réduction et de limitation des dépenses énergétiques et d'accélération de notre transition énergétique : ajustement des consignes de température, passage en LED, recherche de solutions techniques, sensibilisation de nos parties prenantes..., ces initiatives ont permis de dresser un bilan extrêmement positif à fin 2023.

#### **INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT**

- De nouvelles manifestations organisées ont vu le jour, s'appuyant à la fois sur les atouts et enjeux des territoires dans lesquels nos lieux sont présents mais également sur les tendances de consommation observées.
  - Le salon Occ'ygène développé par les équipes du Meett à Toulouse en coordination avec la Région Occitanie, dédié aux Tourisme randonnées et loisirs
  - The Mix, salon de la filière événementielle regroupant les différents acteurs de la Région Grand-Est et des pays limitrophes (Allemagne, Belgique, Luxembourg) organisé par les équipes de Metz Événements.
  - Origine Auvergne, lancé par les équipes de Clermont Auvergne events qui réunit tout le savoir-faire et les produits du territoire
  - Le projet Smart Manufacturing Summit by Global Industrie qui se déroulera en mars 2024 à Aichi Sky Expo, Japon.
- Le développement passe aussi par l'acquisition de nouveaux événements : le pôle Venues s'est porté acquéreur du Salon du Randonneur, créé il y a 17 ans à Lyon et connaissant un succès florissant, avec pour ambition de le développer à travers plusieurs destinations du réseau.
- Des projets stratégiques : le développement du photovoltaïque

Premier parc des expositions français en région et membre du Top 15 des grands parcs européens, Eurexpo Lyon entend être le premier en matière de programme photovoltaïque. Pour cela, un permis de construire a été déposé pour l'installation, d'ici la fin de l'été 2024, de 13 hectares d'ombrières sur les parkings d'Eurexpo. L'objectif, être prêts pour le grand rendez-vous mondial des Worldskills 2024, au mois de septembre. L'installation des ombrières papillon sera accompagné d'un plan paysager pour végétaliser les espaces.

Des projets similaires sont à l'étude sur d'autres lieux événementiels du réseau en France pour un déploiement sur les deux prochaines années.

**// Perspectives 2024****UNE ANNÉE OLYMPIQUE**

L'année 2024 sera marquée en France par les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 dont le groupe GL events est partenaire.

L'opportunité pour plusieurs de nos sites parisiens d'accueillir des délégations internationales et de faire rayonner l'hospitalité française, mais aussi pour d'autres destinations françaises d'accueillir des événements connexes ou de proposer une offre alternative à Paris.

**DE NOMBREUX PROJETS INTERNATIONAUX**

Nommé Great Place to Work pour la 5<sup>ème</sup> fois consécutive, GL events Brazil amorce avec dynamisme 2024 qui s'annonce extraordinaire avec l'inauguration en juin de District Anhembi à Sao Paulo, le nouveau complexe événementiel du groupe GL events comprenant un centre de conventions, un parc expositions, un sambodrome et une arena.

La Chine se réouvre peu à peu au marché international et a temporairement exempté de visa les visiteurs en provenance de France, des Pays-Bas et quelques autres pays afin de soutenir la reprise du tourisme. Une très bonne nouvelle pour le tourisme d'affaires et la relance de l'activité événementielle internationale. Avant même cette annonce, les équipes chinoises ont réalisé une très belle année 2023 et développé l'activité du site de Guangzhou, GYICC, sur lequel nous opérons avec notre partenaire GCCIG. A date plusieurs projets de développement dans d'autres villes sont à l'étude, l'opportunité pour le groupe d'asseoir sa présence en Chine. Enfin, 2024 devrait permettre au groupe de développer sa présence en Afrique avec un projet de gestion de parc d'exposition à Abidjan, Côte d'Ivoire.

**UN ACTEUR RECONNU DANS L'ACCUEIL D'ÉVÉNEMENTS**

Déjà membre de plusieurs associations phares de l'industrie événementielle telles qu'Unimev en France, UFI ou ICCA au niveau international, le réseau de sites Venues renforce sa présence et sa visibilité au sein d'autres acteurs du secteur.

Ainsi depuis le 1er janvier 2023, le réseau Venues est membre à part entière d'AIPC, l'Association Internationale des Palais des Congrès. A compter du 1er janvier 2024, c'est à IAPCO, International Association of Professional Congress Organiser, que le réseau Venues adhèrera. Une première pour l'association et un véritable atout pour nos sites qui se retrouvent au plus près des acteurs majeurs de l'organisation de congrès.

Enfin 2024 s'inscrit dans la poursuite du déploiement de la digitalisation de l'expérience client et collaborateur :

- Le développement d'un espace client sur les sites qui organisent leurs propres événements permet de fluidifier les échanges avec les clients, de sécuriser les

informations relatives à son compte et son contrat, de renforcer sa visibilité sur l'événement. Bien déployé en 2023 sur plusieurs manifestations organisées, il couvrira à terme l'ensemble des événements.

- L'implémentation d'une solution CRM afin d'améliorer notre connaissance client se poursuit et s'inscrit dans une démarche renforcée de data qualité.
- L'Intelligence Artificielle sera également présente dans les réflexions du groupe pour 2024. Un groupe de travail transverse aux différentes activités du groupe a ainsi pour mission de définir les enjeux principaux et cas d'usages prioritaires, de choisir les bonnes solutions technologiques et d'accompagner les collaborateurs à travers des parcours de formation.

### //Tendances pour les sites d'accueil

De nouvelles attentes ont émergé post-Covid, tant pour les organisateurs d'événements (critères prioritaires évoqués : conditions de mobilité et d'accessibilités aux sites de congrès et d'exposition de qualité et écologiquement vertueuses, empreinte environnementale de l'événement et du site d'accueil...), que pour le visitorat du tourisme d'affaires : sécurité et bien-être, proximité avec le site d'exposition ou d'événement, opportunités de prolonger son séjour par du télétravail ou des activités de loisirs (*étude Comité de pilotage Congrès et Salons 2022-2023*).

L'accueil d'événements est un domaine en constante évolution, façonné par les avancées technologiques, les changements socioculturels et les exigences croissantes des participants. En 2024, plusieurs tendances émergent ou s'installent et transforment la manière dont les événements sont conçus, organisés et accueillis.

## 1. PERSONNALISATION

L'accent est mis sur la personnalisation pour offrir des expériences plus pertinentes et engageantes aux participants. La data constitue un levier majeur pour y parvenir : ainsi les organisateurs utilisent des données collectées avant, pendant et après les événements pour mieux comprendre les besoins et les préférences des participants. De même les sites d'accueil peuvent développer de nouveaux services à disposition des organisateurs et des visiteurs pour offrir une expérience ajustée et développer de nouvelles sources de revenus.

## 2. DURABILITÉ ET RESPONSABILITÉ SOCIALE

La durabilité et la responsabilité sociale sont désormais au cœur de la planification des événements. Les organisateurs adoptent des pratiques écoresponsables telles que la réduction

des déchets, l'utilisation d'énergies renouvelables et la promotion du commerce équitable. Ils comptent sur les sites d'accueil pour les accompagner dans cette démarche. Ces derniers s'inscrivent dans les territoires dans lesquels ils sont présents, œuvrent à réduire leur empreinte carbone et à générer des impacts bénéfiques auprès des acteurs locaux.

### **3. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET IMPACT SUR LES ÉVÉNEMENTS**

L'intelligence artificielle (IA) va être de plus en plus utilisée pour simplifier et améliorer la gestion des événements. En encadrant l'usage de l'IA afin de maintenir un cadre éthique, les sites d'accueil ont la possibilité d'activer de nombreux leviers, tant en relation commerciale qu'en organisation afin de concentrer les tâches de ses collaborateurs sur leur valeur ajoutée et favoriser une expérience client la plus qualitative possible.

Des chatbots alimentés par l'IA peuvent ainsi répondre aux questions des participants et fournir des informations en temps réel, offrant un service client 24/7. De plus, l'IA est utilisée pour analyser les données des participants, optimiser la logistique de l'événement et prédire les tendances futures, permettant aux organisateurs de prendre des décisions plus éclairées. Enfin, le développement de la robotique peut contribuer à développer des solutions numériques et des services automatisés qui simplifient accueil, logistique et services.

### **4. SÉCURITÉ ET SANTÉ DES PARTICIPANTS**

La sécurité et la santé des participants restent une priorité absolue pour les organisateurs d'événements. Le contexte géopolitique (guerre en Ukraine, conflit israélo-palestinien, élections dans de nombreux pays majeurs en 2024 dont les Etats-Unis...), la recrudescence de vigilance face à des risques d'attentats (dans un contexte de Jeux Olympiques et Paralympiques notamment), les niveaux d'inflation élevés ou les conséquences encore proches du Covid sont autant de facteurs qui viennent renforcer la prise en compte par les sites d'accueil en appui des organisateurs d'événements, de mesures de sécurité (sanitaire, des personnes, des données).



# Rapport d'Activité Année 2023 & Liasse fiscale

Société d'exploitation du  
Centre des Congrès  
de Metz Métropole

*Rapport du délégué  
Exercice d'exploitation  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023*

## Introduction

L'année 2023 aura été pour la société d'exploitation Metz Congrès Événements une année de retour à la normale.

En réalisant un volume d'affaires quasi-équivalent à l'année 2019, le délégataire de l'Eurométropole de Metz, à l'instar de la filière événementielle, renoue avec ses activités après une longue période troublée en raison de la crise sanitaire.

L'exercice 2023 aura permis d'accueillir des événements nationaux à forte notoriété, ainsi le Congrès des Familles Rurales, les Store Days Action, le congrès national de la CFTC et les quelque 70 autres événements ont contribué au succès de l'année.

Pour autant, l'exercice démarrait dans un contexte tout à fait particulier et non-négligeable pour le gestionnaire d'un site de plus de 15 000 m<sup>2</sup>, avec une très forte hausse sur le marché des énergies et une inflation qui se mettait à galoper.

Les chiffres en témoignent, les efforts conjugués de tous, gestionnaire, clients, participants, ont non seulement permis de prendre conscience que l'énergie était rare, mais surtout, qu'il fallait la gérer à bon escient.

Le groupe GL events avait fixé à - 25 % la consommation des énergies par rapport à l'année précédente, l'objectif a été largement atteint et les conséquences se sont fait sentir sur le résultat d'exploitation.

Quant à l'inflation, au-delà de l'énergie, les principaux fournisseurs répercutaient l'inflation sur leurs tarifs de base, obligeant ainsi les équipes de Metz Congrès Événements à ajuster la grille tarifaire des prestations et des espaces locatifs.

Il fallait malgré tout savoir convaincre et expliquer la hausse de ses tarifs à l'ensemble des clients, prospects ou habituels, dans un contexte concurrentiel de plus en plus fort.

Sur ce point, le territoire comptant toujours plus de sites capables d'accueillir réunions ou congrès, les équipes de Metz Congrès Événements, celles de GL events, se placent dans une position de toujours réussir avec qualité et professionnalisme l'accueil de tous les événements qui leur sont confiés.

Ce gage de réussite contribue par ailleurs à la belle notoriété du site Metz Congrès-Robert Schuman.

Et en cela, Metz Congrès Événements, filiale de GL events, contribue au rayonnement de la ville de Metz et de sa métropole.

## Informations juridiques

**Raison sociale : G.L. events - Centre des Congrès de Metz Métropole**

**Nom Commercial : METZ-CONGRÈS Événements**

**SAS GL Events Centre des Congrès de Metz Métropole**

Capital Social : 100 000 € (détenu par GL Events)

Durée de la Société : 99 ans, du 9 janvier 2013 au 8 janvier 2112

- Président : Christophe CIZERON
- Directeur Général : Michel COQUÉ
- N° d'identification : 790 342 497 R.C.S Metz
- Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Greffe du Tribunal d'Instance de Metz le 9 janvier 2013
- Siren : 790 342 497
- APE : 8230 Z

La Société d'exploitation du Centre des Congrès de Metz Métropole est une filiale du groupe GL Events

### **Délégation de service public du Parc des Expositions de l'Eurométropole de Metz**

- Convention de DSP<sup>2</sup> entre l'Eurométropole de Metz et GL Events signée en date du 20 décembre 2012
- Durée de la DSP : 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013
- Fin de la DSP : 31 décembre 2024 – prolongation jusqu'au 31 décembre 2025

### **Propriétaire de l'équipement : Communauté d'Agglomération de l'Eurométropole de Metz**

**Type de contrat : affermage**

#### **Espaces :**

- Surface totale : 15 300 m<sup>2</sup> dont une surface d'exposition de 3 400m<sup>2</sup>
- Autres équipements :
  - 1 auditorium avec 3 jauges : 648 / 822 / 1 214 places
  - 16 salles de commission (de 20 à 400 places)
  - 4 bureaux dédiés aux organisateurs
  - 3 loges
  - Terrasse panoramique
  - 2 à 4 cabines de traduction
  - Vestiaire et bagagerie
  - Espace VIP
- Restauration
  - Capacité d'accueil de 2 200 personnes en restauration
  - Activité : Congrès, expositions, colloques, manifestations, événements sportifs, réunions, conférences, cocktails, forums, salons, ...

---

<sup>2</sup> Délégation de Service Public

## Activité du centre des congrès

### *Situation et évolution de l'activité de la société*

**Les évènements** sont principalement constitués de congrès, de conférences, d'assemblées générales, de colloques, et tout type de réunions, et quelques salons accueillis.

Cette activité a généré, pour la société Metz Congrès Événements, un chiffre d'affaires annuel de **3 443 K€** contre 3 027 K€ en 2022. Cette année marque une progression des affaires et un retour à la normal des activités. Le volume réalisé n'atteint pas encore son plein potentiel. Cela s'explique par un manque de renommée du site, Metz Congrès-Robert Schuman, au plan national et par les années COVID qui ont coupées l'élan insufflé à l'ouverture du site.

**En 2023**, au total ce sont **70** évènements qui ont été accueillis à Metz Congrès-Robert Schuman totalisant 28 900 visiteurs (contre 85 évènements totalisant 30 827 visiteurs en 2022.) Nous constatons donc une diminution du nombre d'évènements ainsi qu'un nombre de participants mais une augmentation significative du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires réalisé étant en hausse signifie une augmentation du panier moyen alloué par événement MICE.

### **Evolution de la société Metz Congrès :**

L'année 2023 aura été perturbée par un manque de ressources humaines, notamment celle d'une direction commerciale, une partie de l'année, mais également par le départ d'une développeuse commerciale.

De fait, une restructuration du service commercial des Manifestations Accueillies a été mise en place par le recrutement d'une cheffe de projets ; deux collaboratrices ont été promues aux postes de développeurs commerciaux et un chef de projet est devenu directeur des Manifestations Accueillies.

Malgré ces impacts RH, Metz Congrès a su améliorer son volume d'affaires par rapport à l'année précédente. Elle a su tenir des évènements d'ampleur tels que le congrès national des familles rurales, les Store Days des magasins Action (international) ou encore le congrès national de la fédération CFTC Santé Sociaux.

## **La notoriété du site Metz Congrès-Robert Schuman :**

2023 aura permis par une stratégie de communication de poursuivre ce qui avait été engagé dès l'ouverture du site en 2018 : la notoriété du site Metz Congrès-Robert Schuman, notamment sur les marchés nationaux.

Cette construction de notoriété est à poursuivre durant les prochaines années, afin d'atteindre le plein potentiel du site.

## **L'activité de Metz-Congrès Évènements s'articule autour de quatre pôles de revenus :**

### **▪ La location des espaces**

- On entend par location d'espaces la mise à disposition de différents lots qui peuvent être des salles de réunion, des amphithéâtres, des espaces d'exposition... Les packs de cette partie locative comprennent la mise à disposition des espaces, la manutention nécessaire à leur préparation, une partie nettoyage et remise en état, ainsi qu'un technicien dédié, notamment audio-visuel.

### **▪ La vente de services et prestations**

- La très grande majorité des clients, qu'ils soient de type privé, institutionnel, associatif, corporate... fait appel à l'expertise des équipes en charge de la gestion des sites pour associer à la partie locative des prestations évènementielles.

Parmi ces prestations, certaines sont exclusives :

- du nettoyage et gestion des déchets
- de la sécurité – sureté (dont filtrage, sécurité incendie),
- de la fourniture en électricité et l'installation de distribution électrique,
- des télécommunications et réseaux,
- de l'alimentation en eau et en gaz
- des pauses rafraîchissement et bar,
- coordination et gestion de la restauration avec ses traiteurs référencés,
- accueil/billetterie
- des accroches techniques

### **▪ Les prestations annexes (autres prestations)**

- Au-delà, chaque client peut passer commande pour des prestations techniques et / ou spécifiques :
  - prestation d'hôtes et d'hôtesse

- signalétique
- fleurissement
- mobilier
- décoration
- audio-visuel
- hébergement
- ...

La liste n'est pas exhaustive. La capacité des équipes de Metz Congrès Evénements est d'adapter sa proposition aux attentes de ses clients et d'être à chaque fois force de proposition dans tous les champs du possible.

- **F&B (la restauration)**

- **Redevance de restauration et vente de prestations de restauration**

Nous entendons par F&B l'ensemble des activités liées à la restauration qui sont gérées par la société, elles concernent les bars, les pauses, les restaurants, les cocktails, et, d'une manière générale, toute la restauration.

Le site Metz Congrès-Robert Schuman dispose d'équipement pour accueillir une activité traiteurs.

- **Restaurant éphémère et service traiteur**

Depuis 2019, 6 traiteurs de la Région Grand Est ont été sélectionnés et référencés, et d'une manière exclusive ; ainsi seuls ces traiteurs référencés sont habilités à répondre aux demandes de tous les organisateurs faisant appel au service de Metz Congrès Événements.

L'appel d'offre de référence date de juillet 2021. Une nouvelle démarche est entreprise depuis fin 2023, elle a pour objectif de renégocier les contrats avec chacun des traiteurs.

Ce nouvel appel d'offre inscrira les traiteurs référencés pour la période 2024-2026.

Les traiteurs actuels sont :

- Traiteur La Fabrique (Marly-57)
- Traiteur Marcotullio (Nancy – 54)
- Traiteur Benière (Tucquegnieux – 54)
- Traiteur Effervescence (67 – Strasbourg)
- Traiteur Vernois (Verny – 57)
- Traiteur Lorraine Réception (Metz – 57)

## L'intégralité des manifestations accueillies à Metz Congrès Robert Schuman en 2023

Date de début	Date de fin	Description	Participation	Origine des participants	Type
05/01/23	05/01/23	Séminaire DREAL GRAND EST	170	Régional	Séminaire
05/01/23	05/01/23	GROUPE SOS - Remise de diplôme	60	Régional	Soirées festives - Gala
12/01/23	12/01/23	VOEUX GRAS SAVOYE	230	Régional	Soirées festives - Gala
13/01/23	14/01/23	SALON STUDYRAMA 2023	5 000	Régional	Salon Grand Public hors Foire
17/01/23	17/01/23	SNCF RESEAU - DZI NEN voeux 2023	110	Régional	Réunion
20/01/23	20/01/23	CEREMONIE DE VOEUX - PRESIDENT DE LA MOSELLE	800	Local	Soirées festives - Gala
10/02/23	10/02/23	C19R - COMITE DE LA MOSELLE LIGUE CONTRE CANCER	1 200	Régional	Colloque - Conférence - Symposium
24/02/23	24/02/23	FEDELOR   AG - Février 2023	70	Régional	AG
01/03/23	01/03/23	Réunion RH - Agence La Fonderie	60	Régional	Réunion
03/03/23	03/03/23	Déjeuner caisse d'épargne	150	Régional	Réunion
14/03/23	14/03/23	URGO _ Journée cicatrisation	312	Régional	Colloque - Conférence - Symposium
15/03/23	15/03/23	Réunion Union Régionale Grand Est	120	Régional	Réunion
21/03/23	21/03/23	Réunion Geoderis	120	Local	Réunion
22/03/23	22/03/23	PREFECTURE DE LA MOSELLE - CONCOURS D'ENTREE AUX IRA	450	Régional	Concours
24/03/23	24/03/23	Remise de diplôme - ESM - IAE	900	Régional	Soirées festives - Gala
13/04/23	13/04/23	JDE Grand Est 2023 - GROUPE SOS	600	Régional	Convention - Lancement de produit - Roadshow
02/05/23	04/05/23	CFTC-CMTE FÉDÉRATION CFTC CHIMIE MINES TEXTILE ENERGIE	150	National	Congrès
11/05/23	13/05/23	GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES - Assemblée Générales	550	National	AG
11/05/23	11/05/23	RECTOR LESAGE SEMINAIRE	40	Régional	Séminaire
23/05/23	26/05/23	FÉDÉRATION CFTC - SANTE SOCIAUX	220	Régional	Congrès
01/06/23	01/06/23	GROUPAMA GRAND EST - AG	350	Régional	AG
01/06/23	01/06/23	ORANGE BUSINESS TOUR	300	National	Salon Professionnel - Rencontres professionnelles
02/06/23	02/06/23	SNCF RESEAU - REGIO-FRET	130	Régional	Colloque - Conférence - Symposium
06/06/23	08/06/23	CONGRES INTERNATIONAL GEORGIA TECH LORRAINE	300	Mondial	Congrès
08/06/23	08/06/23	Assemblée générale - Agence Inspire Metz	50	Local	AG
19/06/23	23/06/23	CONGRES FEDECHIMIE CGTFO	250	National	Congrès
20/06/23	21/06/23	Rencontres régionales via EURO2C	500	Régional	Convention - Lancement de produit - Roadshow
21/06/23	21/06/23	Séminaire ArcelorMittal Flat Carbon Europe S.A.	85	Européen	Séminaire
23/06/23	24/06/23	Les Rencontres Médicales Grand Est	200	Régional	Congrès
27/06/23	27/06/23	Réunion DREAL Grand Est	120	Régional	Réunion
28/06/23	29/06/23	FEDERATION HOSPITALIERE GRAND- EST	200	Régional	Congrès

Date de début	Date de fin	Description	Participation	Origine des participants	Type
29/06/23	29/06/23	Assemblée générale - Caisse d'Epargne	600	Régional	AG
06/07/23	06/07/23	Grand Est Région Verte	500	National	Séminaire - Journée d'étude
29/08/23	29/08/23	RIM (Réunion d'information des managers) - Banque Populaire	500	Régional	Réunion
30/08/23	30/08/23	Réunion de rentrée des cadres de l'Académie	1 000	Régional	Réunion
14/09/23	14/09/23	CWT pour La Poste	800	Local	Réunion
16/09/23	16/09/23	AG - Société Française de radiologie	70	Régional	AG
19/09/23	21/09/23	STORE DAYS - ACTION	1 000	Européen	Congrès
22/09/23	22/09/23	ML FORMATION (PIGIER)	300	Régional	Soirées festives - Gala
23/09/23	23/09/23	FEDELOR - Soirée de gala	350	Régional	Soirées festives - Gala
29/09/23	29/09/23	Séminaire APEI MOSELLE	200	Régional	Séminaire
10/10/23	10/10/23	CANON FAC SIMILE ALSACE LORRAINE- réunion séminaire	40	Régional	Séminaire
12/10/23	12/10/23	Réunion de l'ordre des experts comptables	200	Régional	Réunion
13/10/23	15/10/23	FAMILLES RURALES FEDERATION NATIONALE - Congrès	1 200	National	Congrès
18/10/23	19/10/23	SEFOREX - Congrès CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés)	800	National	Congrès
19/10/23	19/10/23	INDIGO GROUP - séminaire	74	Régional	Séminaire
21/10/23	21/10/23	Business day	500	Européen	Convention - Lancement de produit - Roadshow
24/10/23	25/10/23	Rencontres des professionnels du tourisme 2023	300	Régional	Colloque - Conférence - Symposium
09/11/23	09/11/23	BATT & ASSOCIÉS	380	National	Réunion
14/11/23	14/11/23	Cérémonie des PIRA	400	Régional	Convention - Lancement de produit - Roadshow
14/11/23	14/11/23	Grand Est Région Verte	200	National	Séminaire - Journée d'étude
15/11/23	16/11/23	GIE AMPHITHEATRE - BATIGERE	400	National	Convention - Lancement de produit - Roadshow
17/11/23	19/11/23	Soirée de gala GISMIC	400	Local	Soirées festives - Gala
21/11/23	22/11/23	Réunion des managers	55	National	Réunion
22/11/23	22/11/23	Rencontre chambre des notaires / Fédération des Maires de la Moselle	150	Régional	Colloque - Conférence - Symposium
23/11/23	24/11/23	Legal corner via Inspire Metz	250	Européen	Congrès
23/11/23	23/11/23	Trophées de la reconversion professionnelle	200	National	Réunion
23/11/23	23/11/23	Réunion des managers (bis)	30	National	Réunion
24/11/23	24/11/23	Journée CUMP Grand Est	150	Régional	Réunion
24/11/23	26/11/23	Congrès Juniors-Entreprises	950	National	Congrès
28/11/23	28/11/23	Séminaire PFIZER via Agence Profession Santé	140	Régional	Séminaire
29/11/23	29/11/23	CANON FAC SIMILE ALSACE LORRAINE- réunion séminaire	40	Régional	Séminaire
30/11/23	01/12/23	JOPPE 2023	160	Régional	Colloque - Conférence - Symposium
30/11/23	30/11/23	ADEME	400	National	Réunion
01/12/23	01/12/23	Réunion Grand Est Eiffage Construction	350	Régional	Réunion

<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>	<b>Description</b>	<b>Participation</b>	<b>Origine des participants</b>	<b>Type</b>
07/12/23	07/12/23	COLLOQUE ASSOCIATION ENVOL LORRAINE	600	National	Colloque
08/12/23	08/12/23	60 ans Campus Moselle	400	Local	Soirées festives - Gala
13/12/23	14/12/23	THE MIX	1 000	Européen	Salon Professionnel - Rencontres professionnelles
19/12/23	19/12/23	Rencontre de l'H via Kephren Publishing	9	Régional	Réunion

## Les événements les plus notoires qui ont marqué l'année 2023

### Congrès national de Familles Rurales

Organisateur : Familles rurales

Dates : 14 et 15 octobre 2023

Lieu	Espaces utilisés
	Auditorium Lafayette
	Hall 1
	Hall 2
	Espaces de Commission – 2 <sup>ème</sup> étage

Type d'événement : Congrès et Salon

Les 14 & 15 octobre 2023, le Congrès National de Familles Rurales a réuni à Metz, en Moselle, 1 200 responsables associatifs bénévoles et salariés des 80 fédérations départementales et régionales de la branche jeunesse du Mouvement, ainsi que les acteurs publics et privés (État, organismes publics, collectivités territoriales, entreprises, fondations...) et les acteurs associatifs de la vie des territoires.

Tous les 5 ans, cet événement majeur de la vie du Mouvement permet la rencontre, le partage des savoirs et des expériences, les échanges et la mise en œuvre de projets collectifs.

Placé sous le haut patronage de la Première Ministre, Élisabeth Borne, le Congrès 2023 « *Transformer nos vies, réinventer nos territoires* » voulait relever le défi des transitions en engageant l'ensemble du Mouvement et toutes ses parties prenantes dans la transformation profonde de nos vies et de nos territoires.

S'inspirer, s'engager, agir : comment faire société, faire ensemble, faire autrement pour se nourrir, se déplacer, travailler, fabriquer, s'épanouir, s'émanciper ? Le Congrès a amené une extraordinaire mobilisation, un engagement éclairé et met à l'honneur les territoires ruraux et les femmes et les hommes qui les font vivre.

Dans la presse :

Nom du média : Le Républicain Lorrain

<https://www.republicain-lorrain.fr/societe/2023/10/14/familles-rurales-a-choisi-metz-pour-son-congres-national-la-campagne-se-reinvente>

Nom du média : La nouvelle république

<https://www.lanouvellerepublique.fr/indre/commune/lignac/lignac-tilly-un-beau-coup-de-jeunes-pour-familles-rurales>

Nom du média : La nouvelle république

<https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/commune/contres/les-familles-rurales-de-loir-et-cher-se-tournent-vers-la-jeunesse>















**CNH**

Organisateur : Confédération nationale des Junior-Entreprises

Dates : 24 et 25 novembre 2023

Lieu	Espaces utilisés
	Hall 1
	Hall 2
	Salle Verlaine
	Espaces de Commission – 2 <sup>ème</sup> étage

Type d'événement : Congrès

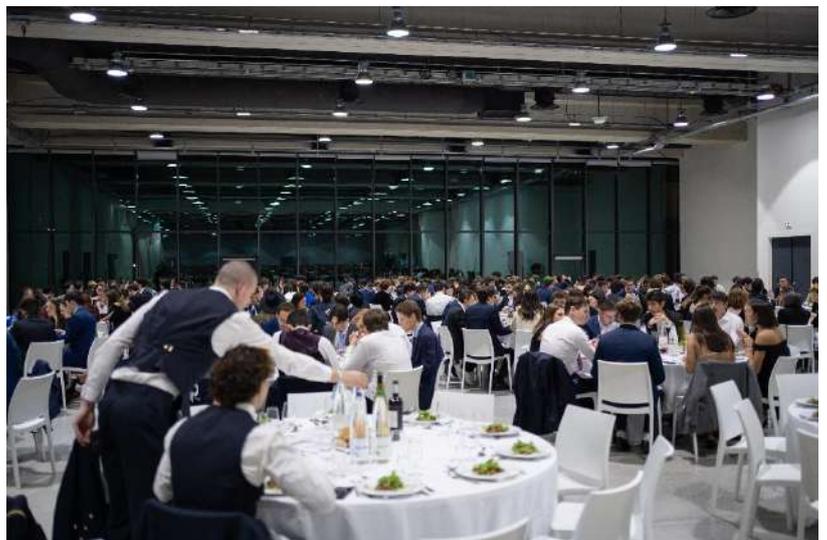
Depuis plus de 50 ans, la Confédération Nationale des Junior-Entreprises accompagne les différentes structures du Mouvement des Junior-Entreprises dans leur activité quotidienne.

Le Mouvement des Junior-Entreprises se constitue d'environ 200 Junior-Entreprises réparties dans les Grandes Écoles de commerce, d'ingénieurs et les universités françaises, ce qui en fait le plus grand mouvement confédéré en France.

Chaque année, l'ensemble des membres du Mouvement et les représentants de leurs partenaires se réunissent lors de deux week-ends, un au mois de novembre et un au mois de mai.

Ces événements sont l'occasion de dispenser de multiples formations aux Junior-Entrepreneurs (approximativement 60 créneaux de formation sur une journée), dans des domaines aussi variés que la trésorerie, la gestion associative, le suivi d'étude, le juridique, la qualité...

Il est également l'occasion de remettre les différents prix récompensant les meilleurs Junior-Entreprises de France.



**IWUMD**

Organisateur : Georgiatech

Date : Du 5 au 8 juin 2023

Lieu	Espaces utilisés
	Espaces de Commission du 2 <sup>ème</sup> étage
	Hall 2

Type d'événement : Congrès

Congrès international sur les sujets des ultraviolets.

Une opportunité de rencontres entre les chercheurs qui présentent leurs résultats et les nouvelles tendances.

Dans la presse :

<https://iwumd2023.org/wp-content/uploads/2023/03/IWUMD23-Event-and-Exhibitor-sponsorship.pdf>

Nom du média : Le Républicain Lorrain

<https://www.republicain-lorrain.fr/economie/2023/06/15/sciences-et-si-l-avenir-s-ecrivait-dans-les-ultraviolets>

Nom du média : La Semaine

<https://www.lasemaine.fr/metz-le-campus-georgia-tech-europe-fait-rayonner-le-grand-est-dans-le-monde/>





***Journée Nationale des Délégués Numérique en Santé (JNDNS)***

Organisateur : Agence SEFOREX pour le client l'Assurance Maladie

Dates : 18 et 19 octobre 2023

Lieu	Espaces utilisés
	Hall 1
	Hall 2
	Auditorium Lafayette

Type d'événement : Convention et salon

Congrès international (européen) scientifique autour de l'écologie

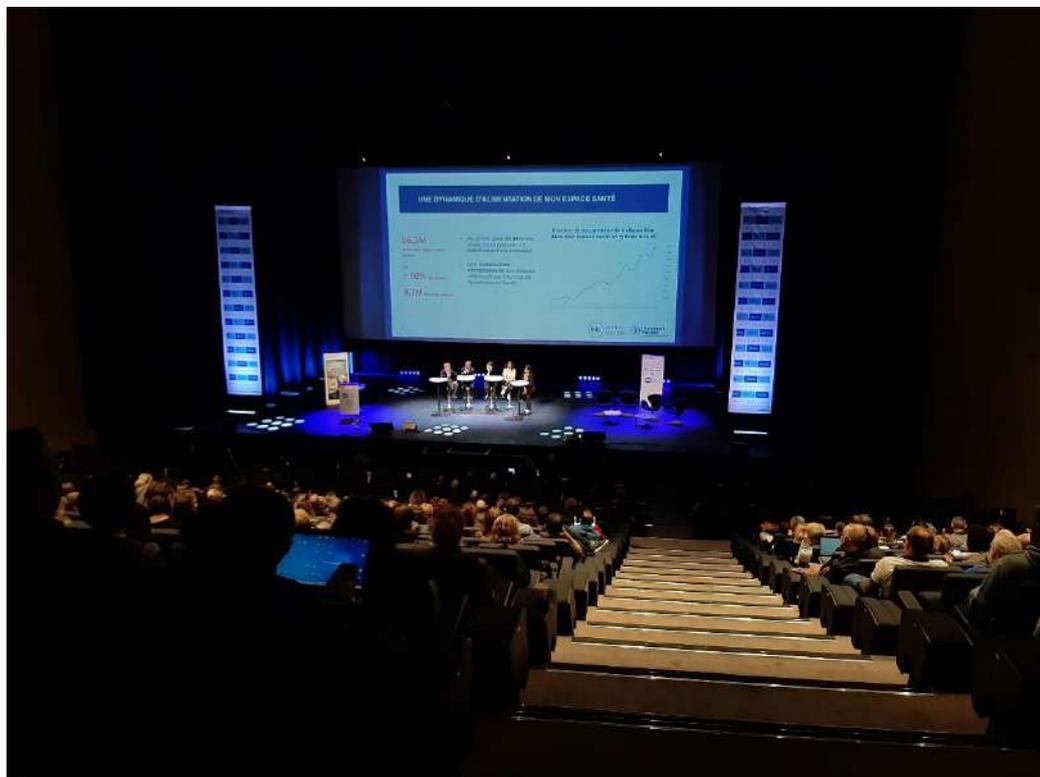
Les JNDNS ce sont 400 Délégués Numérique en Santé des CPAM, venus de toute la France !

Au programme de ces deux journées proposées par le GIE SESAM-Vitale et l'Assurance Maladie :

- Partage autour du développement des téléservices de l'Assurance Maladie et de l'offre numérique aux professionnels de santé ;
- Formation, information sur les évolutions techniques à venir ;
- Rencontres privilégiées avec des acteurs institutionnels et des industriels du numérique en santé.

40 éditeurs réunis au sein du « Village des éditeurs » ont été également présents pour échanger et informer sur leurs solutions à destination des professionnels de santé.







*Soirée de Gala GISMIC*

Organisateur : Agence Speedi pour le Groupe Gismic

Date : 17 novembre 2023

Lieu	Espaces utilisés
	<p>Hall 2 Restauration</p>

Type d'événement : Gala

Soirée d'anniversaire du Groupe Gismic.

L'entreprise a invité 335 collaborateurs, clients et partenaires pour fêter son 15<sup>ème</sup> anniversaire.

La soirée a débuté par un cocktail dans le Hall 2.1, puis les invités ont découvert le Hall 2.2 aménagé spécialement pour l'occasion, ainsi que la scène qui a accueilli un orchestre de 60 artistes.

La soirée s'est conclue par une partie dansante avec un DJ.

Lorraine Réception a été sélectionné comme traiteur pour ce dîner de Gala.

Vidéo client de la soirée :

<https://www.youtube.com/watch?v=xwuwnzL3Ogc>





**Chiffres clés de l'année 2023****Activité Restauration (F & B)**

Metz Congrès Evénements bénéficie d'équipements lui permettant d'organiser une activité de Food & Beverage. Il dispose ainsi d'équipements adaptés à cette activité allant des quais de déchargement jusqu'à des salles de dressage.

Le chiffre d'affaires F & B réalisé par Metz Congrès Évènements a été de :

- 1 438 K€ HT en 2023
- contre
- 829 K€ HT en 2022

Ce chiffre d'affaires revient à son rythme de 2019 (1 486K€), affichant des retombées économiques satisfaisantes pour les opérateurs traiteurs référencés sur le site.

**Récapitulatif :**

CA annuel 2023 :	3 442,54 K€
Résultat avant impôt :	246,5 K€
Redevance fixe :	19,42 K€
Redevance variable :	61,9 K€

**Evolution du chiffre d'affaires depuis le début du contrat de Délégation de Service Public : (Chiffre d'affaires liasse fiscale)**

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>CA</b>	825 K€	1 400 K€	2 151 K€	3 666 K€	<b>777 K€</b>	<b>1490 K€</b>	<b>2 958 K€</b>	<b>3 443 K€</b>
<b>Progression /n-1</b>	-32,20%	69,7%	53,65%	<b>70,44%</b>	<b>-78,80%</b>	<b>91,76%</b>	<b>98,52 %</b>	<b>16,39 %</b>

**Données significatives du compte d'exploitation de 2023 (en K€)**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Charges d'exploitation	1 529	1 280	1 795	2 577	3 651	<b>1 271</b>	<b>1 844</b>	<b>2 926</b>	<b>3 176</b>
Résultat d'exploitation	-5	- 88	97,4	42,4	47	<b>- 403</b>	<b>77</b>	<b>58</b>	<b>238</b>
Résultat avant impôts	-5	- 88	97,6	42,7	48	<b>- 515</b>	<b>253</b>	<b>59</b>	<b>246,5</b>
Résultat après impôts	3	- 82,5	110,6	34,3	29	<b>- 515</b>	<b>200</b>	<b>64</b>	<b>185</b>

## **Stratégie et plan de communication**

### **Etat des lieux**

#### **2023, l'année de la reprise pour le secteur événementiel**

Après 2 années marquées par la pandémie de Covid, 2023 a été celle d'une reprise de l'activité normale.

Les objectifs prioritaires de communication ont été de positionner le site Metz Congrès-Robert Schuman vis-à-vis des sites événementiels entrant dans son champ de concurrence, mais également, de maintenir un lien fort avec les clients, les prospects et les visiteurs de Metz Congrès.

Pour cela, nous n'avons conforté une diffusion de l'information via nos réseaux sociaux, nos newsletters... et nous nous sommes attachés à développer nos supports de vente.

### **Rappel des objectifs de communication en 2023**

- Consolider l'image et la notoriété de Metz Congrès Robert Schuman
- Favoriser la commercialisation des espaces réceptifs
- Faire connaître nos réussites auprès des décideurs et des organisateurs d'événements

### **Rappel des cibles de la communication**

- Cible générale : toutes les entreprises & les agences événementielles
- Cœur de cible : les entreprises de plus de 60 salariés, les agences événementielles & les associations
- Cible secondaire : les habitants de Metz, les institutionnels & les clients satisfaits du Centre de Convention du Technopôle

### **Rappel de la zone de communication**

- La Région Grand Est
- Toute la France – notamment les villes ayant des liaisons de communication avec la ville de Metz (comme Paris évidemment)
- Les régions frontalières : Allemagne, Belgique & Luxembourg

### **Les éléments budgétaires de communication pour l'année 2023 (HT)**

- Achat des noms de domaine : 916,99 €
- Participation sur les salons professionnels : 5 050 €
- Adhésion aux clubs professionnels (l'Événement) : 1 000 €
- Production / impression : 1 192,10 €
- Traduction : 365 €

*(Hors abonnement à Survey Monkey et SendinBlue – sur la BU 45)*

## Présentation du plan de communication

### Participation aux salons professionnels

Salon Heavent Cannes (en partenariat avec Inspire Metz) –  
du 28 au 30 mars à Cannes

*Cible : organisateurs d'événements ; clients corporate / France*

Nombre de rendez-vous : **45**



Pure Meetings & Events (en partenariat avec Inspire Metz) –  
Lundi 18 septembre à Paris

*Cible : agences événementielles / clients corporate / associations & fédérations / France*

**8** rendez-vous

Workshop MICE 100 % Grand Est (organisé par l'Agence Régionale du Tourisme) –  
Jeudi 21 septembre à Paris

*Cible : organisateurs d'événements / clients corporate / France*

**90** contacts acheteurs



**Opération spéciale de l'agence Inspire Metz avec Metz Événements –  
Lundi 25 septembre à Paris**

**Cible : agences événementielles / clients corporate / France**

**11 contacts et rendez-vous**

**The MIX, Salon MICE des 4 frontières - 13 et 14 décembre 2023 à Metz**

**Cible : organisateurs d'événements ; clients corporate / France et région transfrontalière (Allemagne ; Belgique ; Luxembourg)**

Présence de Metz Événements et de Metz Congrès sur le stand GL events Venues pour promouvoir nos sites réceptifs.



**Stratégie digitale**

**Animation des réseaux sociaux de Metz Congrès Robert Schuman (pages Facebook – Instagram – LinkedIn)**

Sur les réseaux sociaux, notre ambition première est de valoriser l'activité de Metz Congrès-Robert Schuman.

Dès que nous obtenons l'accord de nos clients, nous communiquons sur leurs événements accueillis et pour cela au-delà de l'information, nous publions un reportage photos.

Nous proposons logiquement nos différentes offres commerciales et nos offres de recrutement.

Nous valorisons également des moments d'équipe (journée de la femme, journée de la mobilité, octobre rose...).

Enfin, nous relayons les activités phares du territoire car nos clients, en organisant leurs événements au Centre de Congrès, participent à la promotion de l'attractivité du territoire de Metz et de sa métropole.

Voici le nombre de publications réalisées en 2023 :

- 138 publications : 61 sur Instagram et 77 sur Facebook.
- 81 publications LinkedIn.

Statistiques au 31 décembre 2023 :

- Facebook : 1 079 998 abonnés (+ 81)
- Instagram : 1 027 abonnés (+ 7)
- LinkedIn : 3 712 abonnés (+ 905)

The image is a composite of three parts:

- Left:** A photograph of a modern building with the text "Nouvelle plateforme" in a yellow banner and "Une offre à 360°" in large blue letters.
- Center:** A circular diagram with a central human figure icon. Eight arrows point outwards to icons representing services: "Vos espaces", "Solutions audiovisuelles", "Événement hybride", "Restauration", "Mobilier", "Hébergement", "Signalétique", and "Offery".
- Right:** A screenshot of a social media post from "metzcongresrobertschuman". The post includes the text: "Bénéficiez d'une offre à 360° pour votre événement ! Metz Événements, membre du réseau @gleventsvenues lance sa nouvelle plateforme : Offerly ! Celle-ci, conçue pour simplifier les échanges lors de la réalisation de votre événement vous permet en un clic". It shows 12 likes and is dated 17 janvier 2023.

**Metz Congrès Robert Schuman**  
Publié par FL Cloud Stage · 6 juillet 2023 ·

📍 Votre Séminaire clé en main à Metz !

Profitez de la nouvelle offre Metz Evénements !

- 📌 Une offre all inclusive
- 📍 Valable sur 2 sites au choix !
- 💰 79 € par participant pour un séminaire à Metz Congrès Robert Schuman !

La journée comprend :

- ✅ 1 salle de réunion équipée
- ✅ 1 espace restauration prévu pour 2 pauses café et un déjeuner
- ✅ 1 accès wifi
- ✅ Team Building (en option)

Besoin de plus d'infos ou d'un devis personnalisé ? RDV sur [www.metz-congres.com](http://www.metz-congres.com)

#eventprofs #metzevenements #glvenues #events #business #evenementiel #metzcongresrobertschuman #metz #moselle #seminaire

**Metz Congrès Robert Schuman**  
Publié par FL Cloud Stage · 12 décembre 2023 ·

🌟 J-1 avant the MIX, le Salon MICE des 4 frontières à Metz Congrès Robert Schuman.

📍 Venez découvrir l'offre événementielle de la Grande Région (Luxembourg, Belgique, Allemagne, Région Grand Est) les 13 et 14 décembre, pendant les 2 jours du Salon.

👤 Sites, prestataires de services, traiteurs, hôtels... Ils seront tous présents !

📄 Demandez votre badge visiteur gratuitement par ici 📄

<https://lnkd.in/g/jijiQDv>

**Envoi d'une newsletter trimestrielle**

Depuis le mois de janvier 2021, nous adressons une newsletter trimestrielle à l'ensemble de nos clients et prospects. Nous avons maintenu une régularité dans cet envoi en 2023 (4 newsletters envoyées).

Il s'agit de conserver, pour chaque édition, la même ligne éditoriale en mettant en avant un des espaces réceptifs, un événement phare de la période, l'interview d'un client ou d'un membre de l'équipe. A chaque fois, nous mettons en avant une nouveauté : commerciale, partenariat...

Création de newsletters spécifiques, par exemple nous avons créé une newsletter relative à l'événement The MIX, Salon MICE des 4 frontières, destiné à promouvoir l'activité événementielle de la Grande Région : 5 newsletters envoyées + 14 mails d'information avant l'événement.

Newsletter



**Les 13 et 14 décembre, le monde de l'événementiel se donne rendez-vous à Metz pour The MIX !**



**The MIX**  
Salon MICE des 4 frontières  
France - Luxembourg - Allemagne - Belgique

150 Expositifs  
200 Top Décideurs

Agenda des activités, expos, ateliers networking, conférences.

the-mix-metz.com #TheMIXevent

Vous êtes amené à travailler avec les acteurs de l'événementiel de la région et souhaitez les rencontrer ?

Alors rendez-vous à **The MIX**, le **Salon MICE des 4 frontières** qui fait bouger les lignes de l'événementiel et qui réunira pour VOUS, les différents intervenants de la Grande Région transfrontalière (Allemagne, Luxembourg, Belgique, France).

Pour les exposants, **The MIX** sera une opportunité rare de présenter leurs offres à des visiteurs et Top Décideurs venus spécialement pour découvrir leur territoire !

Pour les visiteurs, **The MIX** sera le rendez-vous de référence pour s'ouvrir à de nouveaux horizons en découvrant les destinations et acteurs de la filière

Newsletter



**Retour sur la Journée des Équipes Grand Est du Groupe SOS**



Le Groupe SOS est un groupe associatif, acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, leader européen de l'entrepreneuriat social.

Il regroupe 650 établissements et services, associations et entreprises sociales, qui entreprennent au profit des personnes en situation de vulnérabilité, des générations futures et des territoires.



Cette année, le Groupe SOS a choisi Metz Congrès Robert Schuman pour effectuer sa Journée Des Equipes permettant aux salariés de la région Grand Est de présenter leurs métiers et initiatives lors d'ateliers dédiés et de se retrouver le temps d'un moment convivial.



[En savoir plus](#)

**L'actualité de Metz Congrès**

Newsletter 005 - novembre 2023



**Le premier Salon MICE de la Grande Région**

- un événement officiellement labellisé Grande Région -



**Interview de Catherine Casmels**  
- Top Décideur à The MIX

*Catherine Casmels, directrice du développement et de la stratégie de French Signature Travel & Events, et Top Décideur au Salon The MIX*

Q | Présentez-vous ainsi que votre société en quelques mots ?

R. | Bonjour, Catherine Casmels, je suis directrice du développement et de la stratégie de French Signature Travel & Events depuis 2017.

French Signature développe et coordonne des projets de tourisme d'affaires et des événements à haute valeur expérimentale, en France et à l'étranger.



Newsletter 004 - octobre 2023



**Le premier Salon MICE de la Grande Région**

- un événement officiellement labellisé Grande Région -



**Un programme de conférences qui s'étoffe !**

*Analyse des dernières tendances événementielles - MPI Meetings Outlook*

La conférence MPI Meetings Outlook permettra à nos visiteurs de découvrir le dernier baromètre trimestriel publié par MPI et comprendre les nouvelles tendances et innovations internationales du secteur MICE. Ce baromètre est réalisé grâce aux résultats d'enquêtes pointues effectuées auprès des membres actifs de MPI.



La conférence sera présentée et :

Newsletter 003 - septembre 2023



**Le premier Salon MICE de la Grande Région**

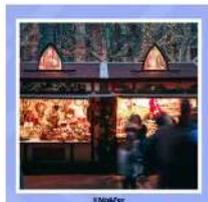
- un événement officiellement labellisé Grande Région -



**La magie de Noël s'invite à The MIX !**

En complément des rencontres, conférences et animations qui vous sont proposées durant le Salon, **The MIX** vous fera vivre une authentique expérience sensorielle et unique pour un événement MICE !

Participez à l'événement, c'est aller affaires et plaisir tout en appréciant la magie de Noël caractéristique de nos 4 frontières !



## Le site internet

Nous notons que le référencement du site internet dédié à l'activité congrès ([www.metz-congres.com](http://www.metz-congres.com)) est toujours d'un bon niveau. Cela conforte le travail de référencement entrepris entre 2021 et 2022. Ainsi, le site arrive :

- en 1<sup>ère</sup> place google pour « organiser congrès metz » (hors publication sponsorisée)
- en 2<sup>ème</sup> place pour « organiser séminaire metz » (hors publication sponsorisée)
- en 3<sup>ème</sup> place pour « organiser congrès moselle » (hors publication sponsorisée) ...

Ce qui s'affiche sur google :

The screenshot shows a Google search interface with the query "organiser congrès metz". Below the search bar, there are filters for "Tous", "Images", "Actualités", "Vidéos", "Livres", and "Plus". There are also buttons for "Ouvert actuellement" and "Les mieux notés". The search results are categorized as "Sponsorisé" and "Organisme".

**Sponsorisé**

digitevent.com  
<https://www.digitevent.com>

**Gestionnaire de congrès B2B**  
 Pour organisateurs de **congrès** — Solution de référence pour l'**organisation** de **congrès** en présentiel, virtuel ou hybride.

---

**METZ CONGRES Robert Schuman**, le site idéal pour organiser votre convention car : Une praticité et modularité des espaces, 15 salles de sous commissions de 25 à 400 places. Ces salles de convention vous permettent d'accueillir des réunions, ateliers de travail ou autres.

Metz Congrès Robert Schuman  
<https://www.metz-congres.com/organiser-une-conventi...>

**Organisation Conventions Metz - Location de Salles pour ...**

Le site internet nous permet de recevoir un grand nombre de demandes entrantes pour accueillir des événements (plus de 90 demandes entrantes en 2023).

**Nouveau en 2023** : le site Internet [www.metz-congres.com](http://www.metz-congres.com) a été traduit en anglais !

Proximité avec clients – prospects - visiteurs

La carte de vœux

Pour garder le lien, et par tradition, nous adressons en début d'année, un message de vœux, par email à notre base de données et par voie postale à nos clients.



SurveyMonkey

Nous utilisons SurveyMonkey, outil qui permet aux équipes commerciales de mener des enquêtes de satisfaction, conformes au dispositif légal RGPD.

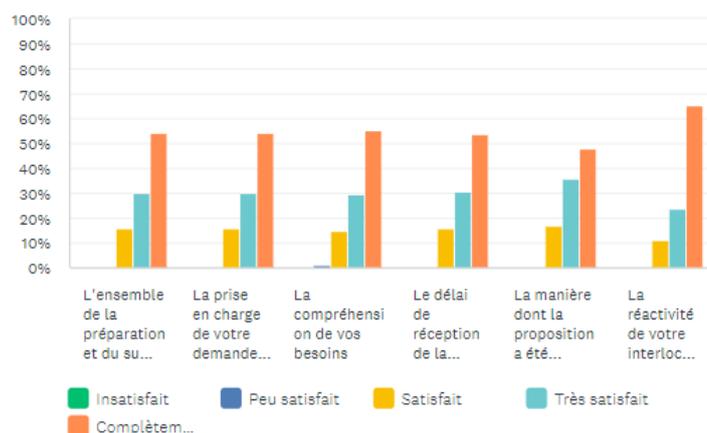
Le process est efficace, de surcroit il crée du lien entre les équipes de Metz Congrès-Robert Schuman et les clients.

Une satisfaction affichée

- Nombre de réponses à notre questionnaire de satisfaction depuis le lancement en 2021 : **107 réponses**
- Taux de satisfaction des répondants très élevé (seulement 1 répondant peu satisfait)

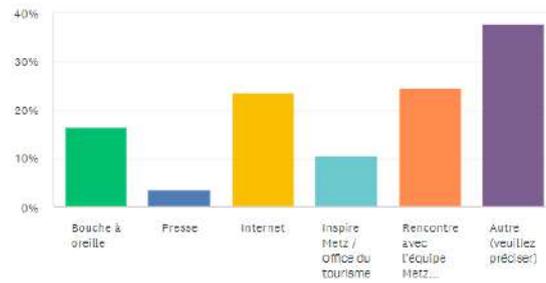
Comment évalueriez-vous ?

Réponse(s) obtenue(s) : 90 Question(s) ignorée(s) : 7



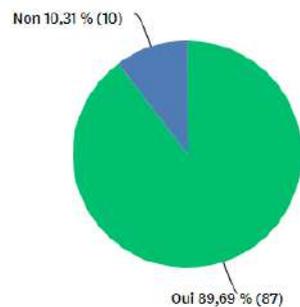
Comment avez-vous connu Metz Congrès Événements (plusieurs choix possibles) ?

Réponse(s) obtenue(s) : 65 Question(s) ignorée(s) : 12



Avez-vous l'intention de nous consulter à l'avenir pour l'organisation d'un nouvel événement ?

Réponse(s) obtenue(s) : 97 Question(s) ignorée(s) : 10



## La mise en place de process de communication

### Favoriser des échanges fluides entre équipe commerciale et clients

Sur l'activité de Metz Congrès, l'objectif visé est d'avoir un contenu de qualité et les autorisations nécessaires permettant une communication vers l'extérieur.

Nous avons donc mis en place des fiches de liaison pour recevoir au mieux et au plus juste les autorisations et les informations nécessaires à une communication pertinente.

## Les perspectives 2024

### Metz Événements change de nom et devient Metz Events !

Notre objectif pour 2024 est de communiquer sur le changement de nom et les valeurs de Metz Events.

Les axes de réflexion sont :

- Consolider l'image de Metz Events sur notre territoire régional
- Travailler les axes de différenciation de Metz Events sur le marché national et international

- Proposer de nouveaux supports de communication (book, plaquette commerciale...)

### **Une nouvelle stratégie digitale**

Une nouvelle stratégie de contenu pour l'activité congrès de Metz Evénements est prévue pour 2024. Elle impliquera : une fusion des comptes LinkedIn de Metz Expo Evénements et Metz Congrès, une plus grande fréquence de publication et une harmonisation de la communication pour nos manifestations accueillies.

### **Encore plus de proximité avec nos clients**

Notre volonté est de démontrer notre savoir-faire et notre professionnalisme en allant à la rencontre de nos clients. Pour cela, nous prévoyons d'être présents sur les Salons clés du territoire (Heavent Cannes par exemple), d'organiser un eductour, de permettre une découverte de Metz Congrès-Robert Schuman lors des Journées Européennes du Patrimoine...

### **Mais aussi au sein même de notre équipe**

En 2023 déjà, la communication interne était un sujet de prédilection et en voie de développement via l'organisation de moments conviviaux mais aussi d'un plan de formation mené uniquement par les membres de l'équipe.

En 2024, lancer la première newsletter interne mensuelle au sein de Metz Événements.

## *Perspectives 2024 de Metz Congrès Événements*

**Au-delà des événements habituels, congrès, séminaires, conventions, salons, assemblées générales viendront marquer notamment notre programmation :**

### **Les événements à accueillir**

<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>	<b>Description</b>	<b>Type</b>
11/01/24	11/01/24	Réunion Caisse d'Epargne	Réunion
19/01/24	19/01/24	Remise de diplômes ESM-IAE	Soirées festives - Gala
23/01/24	23/01/24	Quadral Convention et vœux	Convention
25/01/24	25/01/24	RIM (Réunion d'information des managers) - Banque Populaire - Janvier 2024	Réunion
27/01/24	27/01/24	Salon Studyrama	Salon Grand Public Hors Foire
30/01/24	30/01/24	ADEME	Réunion
31/01/24	31/01/24	Conférence des maires en urbanisme	Séminaire
01/02/24	01/02/24	JDE Grand Est 2024 - Groupe SOS	Séminaire - Journée d'étude
14/02/24	14/02/24	Convention interne CIC Est	Convention
14/02/24	14/02/24	Vœux 3F Grand Est	Soirées festives - Gala
21/02/24	21/02/24	Salon de l'emploi	Salon Grand Public Hors Foire
12/03/24	12/03/24	45-8 GROUP	Séminaire - Journée d'étude
12/03/24	12/03/24	Convention La poste	Convention
15/03/24	15/03/24	Déjeuner Caisse d'Epargne	Réunion
23/03/24	23/03/24	Salon de l'alternance et de l'apprentissage des métiers (SAAM)	Salon Grand Public Hors Foire
04/04/24	05/04/24	Séminaire MAIF	Séminaire
09/04/24	09/04/24	Soirée de gala MENWAY	Soirées festives - Gala
16/05/24	16/05/24	ADORPM	Réunion
21/05/24	21/05/24	UEM - Réunion	Réunion (REU)
25/05/24	25/05/24	Assemblée Générale - Société Française de radiologie	AG
28/05/24	28/05/24	Festival mini entreprises	Salon Professionnel - Rencontres professionnelles
06/06/24	09/06/24	AG Club 41	AG
10/06/24	11/06/24	Grand RDV de l'attractivité - OPCO Santé	Séminaire - Journée d'étude
13/06/24	13/06/24	AG Assurance Maladie	AG
14/06/24	14/06/24	Congrès des villes marraines	Séminaire - Journée d'étude
18/06/24	18/06/24	Assemblée générale - Caisse d'Epargne	AG
19/06/24	21/06/24	AG IFM 06/2024	AG

Date de début	Date de fin	Description	Type
29/06/24	29/06/24	Congrès Santé	Congrès
03/07/24	03/07/24	Séminaire CHR Metz Thionville	Séminaire - Journée d'étude
04/07/24	05/07/24	Congrès de l'Association des administrateurs territoriaux de France	Congrès
04/07/24	04/07/24	Congrès ICOTOM-20	Soirée festives - Gala
10/09/24	10/09/24	Convention La poste	Convention
12/09/24	12/09/24	RIM (Réunion d'information des managers) - Banque Populaire - Septembre 2024	Réunion
22/09/24	22/09/24	Convention régionale AKEO	Convention - Lancement de produit - Roadshow
24/09/24	24/09/24	Convention managériale La Poste	Séminaire - Journée d'étude
26/09/24	26/09/24	Remise de diplôme	Soirées festives - Gala
27/09/24	27/09/24	30 ans CAPEB Moselle	Soirées festives - Gala
28/09/24	28/09/24	2BP Compétition	Manifestations Sportives
03/10/24	03/10/24	Trophées de la reconversion professionnelle	Réunion
04/10/24	04/10/24	50 ans du réseau	Séminaire - Journée d'étude
11/10/24	12/10/24	Les Rencontres Médicales Grand Est	Congrès
16/10/24	17/10/24	GMF - Assemblée de secteur	AG
13/11/24	13/11/24	Rencontre Régionale du Grand Est	Séminaire - Journée d'étude
14/11/24	14/11/24	L'éco tour	Séminaire - Journée d'étude
18/11/24	19/11/24	CEREMONIE PIRA 2024	Soirées festives - Gala
21/11/24	22/11/24	Legal corner 2e édition	Congrès
22/11/24	22/11/24	Séminaire régional	Séminaire
26/11/24	26/11/24	Journée du numérique - ordre des experts comptables	Journée d'étude
28/11/24	29/11/24	EBRA EVENTS - Ailes de Cristal 2024	Soirées festives - Gala
03/12/24	04/12/24	Congrès de l'UNAFO	Congrès
06/12/24	06/12/24	Remise de diplôme CCI Moselle	Soirées festives - Gala
07/12/24	07/12/24	Spectacle   Maison du Luxembourg	Spectacle - Concert
10/12/24	12/12/24	Agence du Numérique en Santé	Congrès
14/12/24	14/12/24	LA GUERRE DES SEXES	Spectacle - Concert
17/12/24	17/12/24	Roadshow Auto-distribution	Réunion
18/12/24	18/12/24	Séminaire GROUPAMA	Séminaire

## *L'équipe de Metz Congrès Évènements*

### **Données sociales**

#### **Situation de l'emploi, des effectifs, des hommes et des femmes**

<b>31/12/2023</b>	<b>CDI</b>	<b>CDI intermittents</b>	<b>CDD</b>	<b>Contrat apprentissage</b>	<b>TOTAL</b>
Nombre de personnes au 31/12	8	0	0	1	<b>9</b>
Equivalent temps plein	8	0	0	1	<b>9</b>

#### **Répartition des effectifs par type de contrat et par catégorie**

<b>31/12/2022</b>	<b>CDI</b>	<b>CDI intermittents</b>	<b>CDD</b>	<b>Contrat apprentissage</b>	<b>TOTAL</b>
CADRE	5	0	0	0	<b>5</b>
NON CADRE	3	0	0	1	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>9</b>

#### **Répartition des effectifs par type de contrat et par sexe**

<b>31/12/2022</b>	<b>CDI</b>	<b>CDI intermittents</b>	<b>CDD</b>	<b>Contrat apprentissage</b>	<b>TOTAL</b>
HOMMES	2	0	0	1	<b>3</b>
FEMMES	6	0	0	0	<b>6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>9</b>

**Moyenne d'âge → 34 ans**

**Moyenne d'ancienneté → 3 ans**

### Sorties en 2023

Nom/Prénom	Date sortie établissement	Emploi
REMM Hugo	03/11/2023	Directeur commercial (CDI)
CAVALCA Mariane	22/12/2023	Régisseuse F&B (CDD)

### Entrées en 2023

Nom/Prénom	Date entrée établissement	Emploi
Claire-Amélie CHOUFFAUT	03/07/2023	Cheffe de projet (CDI)
Mariane CAVALCA-BOM	01/09/2023	Régisseuse F&B (CDD)
Antonin GERARD	18/09/2023	Chef de projet (Alternant)

### Stagiaires en 2023

Adam Fernandes  
Alizée Kotska

## *Exploitation du site*

### **Rappel**

- Le Centre Metz Congrès Robert Schuman = 15 358 m<sup>2</sup> répartis sur 3 niveaux d'exploitations avec un amphithéâtre modulable de 648 à 1 200 places et de 15 salles de commissions et sous-commissions de 25 à 400 places.
- 3 offices traiteurs
- 2 Halls de 2 168 et 1 282 m<sup>2</sup>
- 1 parking de 10 places

## *Données énergétiques pour l'année 2023*

### **Consommations d'énergie de janvier à décembre**

- **Électricité** : la consommation a été de 367 134 kWh en 2023 contre 498 491 kWh en 2022
- **Chaud urbain** : la consommation a été de 530 340 kWh en 2023 contre 808 242 kWh en 2022
- **Froid urbain** : la consommation a été de 160 269 kWh en 2022 contre 252 825 kWh en 2021
- **Gestion des déchets** : Nous avons générés 6,96 T de déchets. Le taux de tri s'élève à 15 %.

## *Investissements pour l'année 2023*

Le schéma de fonctionnement de ce site choisi par l'Eurométropole de Metz est un contrat de conception, réalisation, maintenance n'exige pas de la part de son délégataire d'investissement particulier.

## ANNEXES

### *Annexe 1 - Entretien et Maintenance*

#### ■ Informations liées à l'entretien et à la maintenance 2023

Entretiens et réparations biens immobiliers	15 190
Entretiens et réparations matériel et outillage	6 510
Entretiens et réparations matériel de transport	1 796
Entretiens et réparations autres matériels	20 707
Contrats de maintenance administrative	1 552
Contrats maintenance bâtiments	128 403
<b>TOTAL</b>	<b>174 158</b>

## Annexe 2 - investissements réalisés

### ■ Investissements réalisés en 2023

	2020	2021	2022	2023
Concession, brevets, licences, logo				
Fonds commercial				
Constructions				
Matériels industriel	1 680	21 500	21 500,00	
Matériel locatif				
Installation générale, agencement, aménagement*			3 937,88	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique		1 087	39 569,20	
Mobilier de bureau				
<b>TOTAL</b>	<b>1 680</b>	<b>22 587</b>	<b>22 007,08</b>	<b>0</b>

### ■ Investissements réalisés en cumul au 31.12.2023

	2020	2021	2022	2023
Concession, brevets, licences, logo	3 585	3 585	3 585	3 585
Fonds commercial				
Constructions				
Matériels industriel	14 515	36 015	14 515	14 515
Matériel locatif	18 332	18 332	18 332	18 332
Installation générale, agencement, aménagement	52 684	52 684	56 622	56 622
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	23 157	24 245	63 814	63 814
Mobilier de bureau				
<b>TOTAL</b>	<b>112 274</b>	<b>134 861</b>	<b>156 868</b>	<b>156 868</b>

**Liasse Fiscale  
Année 2023  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre**

**GL Events**

**Centre des Congrès  
de Metz Métropole**

SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE

F-IDENTIF

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 790342497 Code activité (NAF) 8230Z

Désignation et adresse du déclarant :

SAS SE DU CENTRE DES CONGRES DE METZ

0001 GRANGE AUX BOIS

METZ 57070

Téléphone

ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

Code monnaie : EUR

Désignation du conseil :

**SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE**

F\_BI\_RN\_IS

**Données Fiscales**

**IDENTIFICATION DU DÉCLARANT**

SIREN 790342497 Code activité (NAF) 8230Z

Désignation et adresse

SAS SE DU CENTRE DES CONGRES DE METZ

0001 GRANGE AUX BOIS

METZ 57070

Téléphone \_\_\_\_\_

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

**PROPRIETES FISCALES**

Référence d'obligation fiscale (ROF) IS1

Catégorie fiscale BI

Régime fiscal : RN

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS) IS

**PERIODES**

Date de début de l'exercice ou période N : 01/01/2023

Date de clôture de l'exercice ou période N : 31/12/2023

Durée de l'exercice ou période N : 12

Date d'arrêt provisoire des comptes : \_\_\_\_\_

Date de clôture de l'exercice ou période N-1 31/12/2022 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 : 12 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration : 15/05/2024

Date d'édition

		<b>1 - BILAN ACTIF</b>		<b>DGFIP N° 2050 2024</b>		
Désignation de l'entreprise		SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		
Adresse de l'entreprise		La grange aux bois 57070 METZ		Durée de l'exercice précédent		
				si déposé néant, cochez la case : <input type="checkbox"/>		
		Brut	Amortissements, provisions	Exercice N clos le,	Exercice N-1	
		1	2	31/12/2023	Net	
				Net	Net	
				3	4	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 585,10	AG	3 585,10	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	32 847,49	AS	29 967,19	2 880,30
	Autres immobilisations corporelles	AT	120 435,55	AU	78 044,03	42 391,52
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières	BH		BI		
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>156 868,14</b>	<b>BK</b>	<b>111 596,32</b>	<b>45 271,82</b>
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
Marchandises		BT		BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	250 939,69	BW	250 939,69	
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	823 544,38	BY	85 067,79	
	Autres créances (3)	BZ	1 668 943,73	CA	1 668 943,73	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG	37 018,60	
	Charges constatées d'avance (3)	CH	5 052,25	CI	5 052,25	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>2 748 480,05</b>	<b>CK</b>	<b>85 067,79</b>	<b>2 663 412,26</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>2 905 348,19</b>	<b>TA</b>	<b>196 664,11</b>	<b>2 708 684,08</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP		J) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété :					Créances :	

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les débits papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

<b>2 - BILAN PASSIF avant répartition</b>				<b>DGFIP N° 2051 2024</b>		
Désignation de l'entreprise : SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE					Néant <input type="checkbox"/>	
				<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 100 000,00 )		DA	100 000,00	100 000,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK )		DC			
	Réserve légale (3)		DD	9 059,46	9 059,46	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes visés EJ )		DG			
	Report à nouveau		DH	(185 651,23)	(249 826,30)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	184 656,04	64 175,07	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées		DK			
<b>TOTAL (I)</b>		DL	108 064,27	(76 591,77)		
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
	<b>TOTAL (II)</b>		DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques		DP	70 000,00	70 000,00	
	Provisions pour charges		DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>		DR	70 000,00	70 000,00	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	11 298,31		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )		DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	112 707,76	72 855,20	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 880 317,57	1 285 950,18	
	Dettes fiscales et sociales		DY	403 883,69	182 601,58	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		21 500,00	
<b>Compte régul.</b>	Autres dettes		EA		76 562,15	
	Produits constatés d'avance (4)		EB	122 412,48	197 772,41	
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	2 530 619,81	1 837 241,52		
Écarts de conversion passif (V)		ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>				EE	2 708 684,08	1 830 649,75
<b>RENVOIS</b>	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 417 912,05	1 764 386,32	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

<b>3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2052 2024</b>										
Désignation de l'entreprise SE DU C. CONGRES DE METZ MET ROPOLE									Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N						Exercice N-1		
		France		Exportations et raisons intracommunautaire		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	3 450 764,69	FI		FI	3 450 764,69	2 958 181,82	
	<b>Chiffres d'affaires nets</b>		EI	3 450 764,69	FK		FL	3 450 764,69	2 958 181,82	
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	369,00		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	(6 333,59)	7 674,26	
	Autres produits (1) (11)						FQ	6,71	17 641,71	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	3 444 806,81	2 983 497,79	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						IS	1 447,36		
	Variation de stock (marchandises)						IT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						IU	668,40	715,30	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						IY			
	Autres achats et charges externes (3)						IW	2 602 862,14	2 262 499,78	
	Impôts, taxes et versements assimilés						IX	38 241,54	99 439,94	
	Salaires et traitements						IY	311 992,72	330 196,15	
	Charges sociales (10)						EZ	106 618,01	119 546,98	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	12 164,76	14 580,86
			dont montant de l'amortissement du fonds de commerce	HS						
			- dotations aux provisions					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	85 067,79	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		40 000,00		
Autres charges (12)						GE	46 870,35	58 587,12		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	3 205 933,07	2 925 566,13		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	238 873,74	57 931,66		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	12 303,26	1 150,02	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	12 303,26	1 150,02	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	313,00	312,50	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	313,00	312,50		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	11 990,26	837,52		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	250 864,00	58 769,18		

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les décrets papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

<b>4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)</b>		<b>DGFIP N° 2053 2024</b>		
Désignation de l'entreprise SE DU C. CONGRÈS DE METZ METROPOLE		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	26 912,42	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	26 912,42	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 369,00	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	4 369,00	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(4 369,00)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	61 838,96	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	3 457 110,07	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	3 272 454,03	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	184 656,04	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	12 303,26	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	312,50	
	6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	6 ter) Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquième)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	(13 165,81)	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exercice (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	37,62	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6	
		obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne	A8	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) jointure en annexe) :	Exercice N		
Pénalités	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Régularisation exonération URSSAF	658,00			
<b>TOTAL GENERAL</b>	4 369,00			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
<b>TOTAL GENERAL</b>				

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

5 - IMMOBILISATIONS										DGFIP N° 2054 2024					
Désignation de l'entreprise : SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE										Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
							consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
		TOTAL I		TOTAL II		1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		3 585,10		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants L9		KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui		Dont Composants M1		KM		KN		KO					
	Installations générales, agencement et aménagements des constructions				Dont Composants M2		KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants M3		KS		54 347,49		KT		KU		
	Installations générales, agencement aménagements divers				KV		56 621,58		KW		KX				
	Matériel de transport				KY				KZ		LA				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		63 813,97		LC		LD				
	Emballages récupérables et divers				LE				LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH				LI		LJ				
Avances et acomptes				LK				LL		LM					
TOTAL III				LN		174 783,04		LO		LP					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T						
	Autres participations				8U		8V		8W						
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS						
	Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV						
	TOTAL IV				LQ		LR		LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		178 368,14		ØH		ØJ					
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence				
					Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		TOTAL I		TOTAL II		1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW		3 585,10		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF					
	Inst. gales, agencement et aménagements des constructions				IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		21 500,00		MK		32 847,49		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencement aménagements divers		IU		MM		MN		56 621,58		MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ				MR			
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT		63 813,97		MU				
	Emballages récupérables divers		IX		MV		MW				MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB				
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF					
TOTAL III				IY		NG		21 500,00		153 283,04		NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ				
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G				
	TOTAL IV				I3		NJ		NK		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		21 500,00		ØL		156 868,14		ØM	

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

<b>6 - AMORTISSEMENTS</b>										<b>DGFIP N° 2055 2024</b>	
Désignation de l'entreprise: SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE										Néant <input type="checkbox"/>	
<b>CADRE A</b>	<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)</b>										
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 585,10	PF		PG		PH	3 585,10		
<b>TOTAL I</b>		RK	3 585,10	RM		RN		RO	3 585,10		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	34 710,17	QA	2 089,24	QB	6 832,22	QC	29 967,19		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement aménagements divers	QD	41 222,28	QE	3 786,67	QF		QG	45 008,95		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 746,23	QM	6 288,85	QN		QO	33 035,08		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	<b>TOTAL II</b>	QU	102 678,68	QV	12 164,76	QW	6 832,22	QX	108 011,22		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		QN	106 263,78	OP	12 164,76	OQ	6 832,22	OR	111 596,32		
<b>CADRE B</b>	<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
<b>Immobilisations amortissables</b>	<b>DOTATIONS</b>						<b>REPRISES</b>			<b>Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice</b>	
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO		
<b>TOTAL III</b>											
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW	<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>		NY	<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>			NZ			
<b>CADRE C</b>	<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>										
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP			SR		

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

<b>5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION IGFIP N° 2054-bis 2024 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>						
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.						
Désignation de l'entreprise : SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE						Néant <input type="checkbox"/>
Exercice Nclos le : 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
1	2	3	4	5	6	
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :  
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision spéciale.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN								DGFIP N° 2056 2024	
Désignation de l'entreprise : SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE								Néant <input type="checkbox"/>	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1	2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	30 000,00	4B		4C		4D	30 000,00
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement de immobilisations	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O		5P		5Q		5R	
	Provisions pour charges sociales fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	40 000,00	5W		5X		5Y	40 000,00	
<b>TOTAL II</b>	5Z	70 000,00	TV		TW		TX	70 000,00	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1)	06		07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U	85 067,79	6V		6W	85 067,79
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B		TY	85 067,79	TZ		UA	85 067,79
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	70 000,00	UB	85 067,79	UC		UD	155 067,79
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	85 067,79	UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 10								10	

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.  
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *										DGFIP N° 2057 2024										
Désignation de l'entreprise SE DU C. CONGRÈS DE METZ METROPOLE											Néant <input type="checkbox"/>									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3										
DEL'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN											
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US											
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW											
DEL'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA															
	Autres créances clients				UX	823 544,38		823 544,38												
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI															
	Personnel et comptes rattachés				UV															
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ															
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM														
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	234 757,09		234 757,09											
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN														
		Divers				VP	26 279,16		26 279,16											
	Groupe et associés (2)				VC	1 286 862,94		1 286 862,94												
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	121 044,54		121 044,54												
	Charges constatées d'avance				VS	5 052,25		5 052,25												
<b>TOTAUX</b>											VT	2 497 540,36	VU	2 497 540,36	VV					
REVENUS	(1)	Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice	VD															
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE															
CADRE B											ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y																
Autres emprunts obligataires (1)				7Z																
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	11 298,31		11 298,31													
	à plus d'1 an à l'origine			VII																
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A																
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 880 317,57		1 880 317,57													
Personnel et comptes rattachés				8C	75 047,16		75 047,16													
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	36 525,37		36 525,37													
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	61 838,96		61 838,96													
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	144 437,01		144 437,01													
Obligations cautionnées			VX																	
Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	86 035,19		86 035,19														
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J																
Groupe et associés (2)				VI																
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K																
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ																
Produits constatés d'avance				8L	122 412,48		122 412,48													
<b>TOTAUX</b>											VY	2 417 912,05	VZ	2 417 912,05						
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL												
	(2)	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK																

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dé pôs papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

<b>9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL</b>										<b>DGFIP N° 2058-A 2024</b>		
Désignation de l'entreprise SE DU C. CONGRES DE METZ MET ROPOLE										Néant <input type="checkbox"/>		
										Exercice N, clos le : 31/12/2023		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>										<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
										WA	184 656,04	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne c-d (art. 39-4 du C.G.I.))			WD		Amortissements excédentaires (art. 39 CGI) et autres amortissements non dé			WE	312,00	XE	595,00
	Autres charges et dépenses somptuaires			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	283,00		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le d'un crédit bail immobilier et de levée d'			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non dédu (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et te non coopératifs non déductibles (cf. 20			XX		XW	310,00
	Amendes et pénalités			WJ	310,00	Charges financières (art. 39-1-3° et 212			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										17	61 839,00
Quote-part			Bénéfices réalisés par une so de personne ou un G.I.E.			WI		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme										18	
	- imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumis										ZN	
	- imposées au taux de 0%										WN	
	Fraction imposable des plus-values - Plus-values nettes à court terme										WO	
- Plus-values soumises au régime des fusions										NR		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										WQ		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DON			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU		Zones d'entreprise (sociétés exonérées)			SW	
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			MB	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
<b>TOTAL I</b>										WR	247 400,04	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>										<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tab										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
				- imposées aux taux de 0 %							WH	
				- imposées aux taux de 19 %							WP	
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
				- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
				Autres plus-values imposées au taux de 19 %							16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales										XA		
Produit net des actions et parts d'intérêts : ( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										ZA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du C										ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement										XD	
	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies A)		K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies A)		L2		Jeunes entreprises innov (art. 44 sexies A)		L5	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV		Sociétés innovatrices innovatrices (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies A)		PA	
	Bassin urbain à dynamise (art. 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynam (art. 44 quaterdecies)		1F		Zone franche d'activités N (art. 44 quaterdecies)		XC	
				Zone de revitalisation rural (art. 44 quaterdecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Sexties)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)			X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH	
			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			YC	
			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			YD	
			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)			YI		Créance dérogée par le report en arrière du déficit			ZI	
			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>										<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										NI	247 400,04	
Dont bénéfice (I moins II)												
Dont déficit (II moins I)										XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL		
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>										XN	247 400,04	
<b>BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>												
XO												

© Invoic - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

<b>10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES</b>				<b>DGFIP N° 2058-B 2024</b>
Désignation de l'entreprise SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE			Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209H-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'a 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déduc pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges				
			8X	8Y
			8Z	9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9B	9C
Provisions pour dépréciation				
			9D	9E
			9F	9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9S	9T
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			<b>ligne WI</b>	<b>ligne WU</b>

<b>CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)</b>			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	LI		Montant net à la fin de l'exercice

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

<b>11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>									
DGFIP N° 2058-C 2024									
Désignation de l'entreprise SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE									Néant <input type="checkbox"/>
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(249 826,30)	<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	} réserves légales Autres réserves	ZB		
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	64 175,07		Dividendes		ZD		
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZE			
					Report à nouveau	ZF			
	<b>TOTAL I</b>	OF	(185 651,23)			ZG		(185 651,23)	
				ZH		(185 651,23)	<b>TOTAL II</b>		
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)</b>									
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>									Exercice N :
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier ( Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail )		J7				YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
<b>DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EN TERMES</b>	- Sous-traitance						YT	1 543 655,15	
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens en location pour une durée > 6 m )		J8	37 032,13			XQ	159 308,59	
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	279 273,18	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	9 591,46	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	11 915,40	
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )		ES				SI	599 118,36	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	2 602 862,14	
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	14 077,14	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )		ZS				9Z	24 164,40	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	38 241,54		
<b>T.V.A.</b>	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	511 251,26	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services non immobilisations						YZ	276 535,82	
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)						ØB	320 565,97	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'impôt						ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK	3,75 %	
	Numéro de centre de gestion agréé	XP			- Filiales et participations : (Liste au 20/11/2023) (Si oui cocher 1 si non 0)		ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise						RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre du CGI						RH		
<b>RÉGIME DE GROUPE *</b>	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	64 577,64	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL	
					Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC	
	Groupe résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO	
					Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	35157175700035		

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les débits papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD \(Régime des groupes de sociétés\)](#)

<b>12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES</b> JGFiP N° 2059-A 2024						
Désignation de l'entreprise : SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE						Néant <input checked="" type="checkbox"/>
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
1	2	3	4	5	6	
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>			
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme		Plus-value taxable à 19% (1)	
7	8	9	10	11	12	
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
<b>II - Autres éléments</b>						
13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente à éléments cédés		+				
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges par une disposition légale		+				
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975 et non utilisée		+				
17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
20						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



<b>14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME</b> <b>IGFiP N° 2059-C 2024</b>																	
Désignation de l'entreprise DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE					Néant <input checked="" type="checkbox"/>												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;"></td> <td style="width: 40%;">Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 %</td> <td style="width: 30%;"></td> </tr> <tr> <td>(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés</td> <td>Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu</td> <td>exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 2 fois le prix de revient (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).</td> <td></td> </tr> </table>							Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 %		(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées		(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).			Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 2 fois le prix de revient (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	
	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 %																
(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées																
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).																
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 2 fois le prix de revient (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).																
<b>I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU</b>																	
Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%		Solde des moins-values à 12,8 %												
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>4</b>												
Moins-values nettes	N																
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1																
	N - 2																
	N - 3																
	N - 4																
	N - 5																
	N - 6																
	N - 7																
	N - 8																
	N - 9																
	N - 10																
<b>II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *</b>																	
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5											
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %													
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>											
Moins-values nettes	N																
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1																
	N - 2																
	N - 3																
	N - 4																
	N - 5																
	N - 6																
	N - 7																
	N - 8																
	N - 9																
	N - 10																

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a c) à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DGFIP N° 2059-D 2024						
<b>15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME</b>						
<b>RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS</b>						
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)						
Désignation de l'entreprise DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE					Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5		
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

<b>DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE</b>				<b>DGFIP N° 2059-E 2024</b>			
Désignation de l'entreprise SE DU C. CONGRES DE METZ MET ROPOLE					Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/01/2023			et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois : 12		
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>							
Effectifs moyens du personnel :				YP	9,00		
dont apprentis				YF	1,00		
dont handicapés				YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>							
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	3 450 764,69		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale				OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	1 104,00		
<b>Total 1</b>				OX	3 451 868,69		
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>							
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun				OH	6,71		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF	369,00		
Variation positive des stocks				OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
<b>Total 2</b>				OM	375,71		
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>							
Achats				ON	2 115,76		
Variation négative des stocks				OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	2 443 553,55		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	122 276,46		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	59,99		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale				OY			
<b>Total 3</b>				OJ	2 568 005,76		
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>							
<b>Calcul de la Valeur Ajoutée</b>				<b>Total 1 + Total 2 - Total 3</b>	OG	884 238,64	
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-AD)				SA	884 238,64		
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b> <i>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.</i>							
Entreprise mono-établissement au sens de la CV (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)				EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	3 451 868,69		
Effectifs au sens de la CVAE				EY	9,00		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	50 000 000,00		
Période de référence		du	GY	01/01/2023	au	GZ	31/12/2023
Date de cessation				HR			

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

**17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFIP N° 2059-F 2024**  
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="1,00"/>	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	<input type="text" value="6 250,00"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	<input type="text"/>

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique	<input type="text" value="SAS"/>	Dénomination	<input type="text" value="GL EVENTS VENUES"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="495014524"/>	% de détention	<input type="text" value="100,00"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text" value="6 250,00"/>
Adresse :	N° <input type="text" value="59"/>	Voie	<input type="text" value="QUAI RAMBAUD"/>		
	Code Postal <input type="text" value="69002"/>	Commune	<input type="text" value="LYON"/>	Pays	<input type="text" value="FR"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre	<input type="text"/>	Nom Patronimique et prénom(s)	<input type="text"/>		
Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Naissance	Date <input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
				Pays	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Titre	<input type="text"/>	Nom Patronimique et prénom(s)	<input type="text"/>		
Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Naissance	Date <input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
				Pays	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

**18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS** **DGFIP N° 2059-G 2024**  
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
EXERCICE CLOS LE	<input type="text" value="31/12/2023"/>
N° SIRET	<input type="text" value="79034249700019"/>
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	<input type="text" value="SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE"/>
ADRESSE (voie)	<input type="text" value="La grange aux bois"/>
CODE POSTAL	<input type="text" value="57070"/>
VILLE	<input type="text" value="METZ"/>
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	<input type="text" value="P5"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		DGFIP N° 2065 2024 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023
		Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	
Si PME innovantes cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société: SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE		SIRET	79034249700019
Adresse du siège social:		Ancienne adresse en cas de changement:	
0001 GRANGE AUX BOIS METZ 57070			
REGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITE			
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal	247 400,04	Bénéfice imposable à 15%
	Déficit		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposables au taux de 10%
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%
	PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	Zone de développement prioritaire, art. 44 septedecies
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies	Société d'investissement immobilier cotée	Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 scedecies	Zone franche urbaine	Zone de revitalisation rurale art. 44 quindécies	Bassins d'emploi à redynamiser art. 44 duodécies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> Dans le secteur productif art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus assimilés est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre :			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre :			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :			
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ou, indication du logiciel utilisé SAP			
ECF		Désignation du prestataire	
Nom et adresse du comptable:		Nom et adresse du conseil:	
S/I : <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Société indépendante		Tél :	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			
Visa : CGA <input type="checkbox"/>		Visa : Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	
Nom:		N° d'agrément :	
Adresse :		Tél :	

© Invoice - Formulaire DDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)



**SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE**

**F BI GM IS**

**Données Fiscales**

**IDENTIFICATION DU DÉCLARANT**

SIREN 790342497 Code activité (NAF) 8230Z

Désignation et adresse

SAS SE DU CENTRE DES CONGRES DE METZ

0001 GRANGE AUX BOIS

METZ 57070

Téléphone \_\_\_\_\_

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

**PROPRIETES FISCALES**

Référence d'obligation fiscale (ROF) IS1

Catégorie fiscale BI

Régime fiscal : GM

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS) IS

**PERIODES**

Date de début de l'exercice ou période N : 01/01/2023

Date de clôture de l'exercice ou période N : 31/12/2023

Durée de l'exercice ou période N : 12

Date d'arrêt provisoire des comptes : \_\_\_\_\_

Date de clôture de l'exercice ou période N-1 31/12/2022 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 : 12 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration : 15/05/2024

Date d'édition

 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	<b>IGFiP N° 2069-RCI 2024</b>
<b>REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE</b> Au titre de l'année N	

Néant :

PME au sens communautaire

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

N° SIREN

**I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE**

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 1 de la page E2069RCI1	

Réduction d'impôt en faveur du mécénat	
Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
- dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
- dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5

**II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE**

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 2 de la page E2069RCI1	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



DGFIP N° 2058 ER 2024

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT  
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE  
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.  
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée : SASU SE DU C. CONGRES DE METZ MET ROPOLE Cocher la case si la déclaration  
ou du groupe : soussignée concerne la société mère   
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : (Résultat d'ensemble)  
SIRET Société intégrée : 79034249700019  
Exercice ouvert le : 01/01/2023 clos le : 31/12/2023 Néant

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA	CB	CD	CE
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	247 400,04			
Jetons de présence réintégré pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 5 du CGI)				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 3 du CGI)				
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créance soumise pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)				
Abrèvements de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)				
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)				
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes				
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)				
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées				
Autres régularisations (à détailler)				
<b>TOTAL</b>	247 400,04			
<b>BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)</b>	247 400,04			

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	CI	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
<b>SOUS TOTAL</b>	BS	ED	EE	A8	EF	EG
<b>TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8 - BS) taux de 19 %</b>				A9		
<b>TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %</b>					B6	
<b>TOTAL plus-values (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %</b>			BS			B4

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %  
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)  B3

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD](#)

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les débits papier

 <small>Liberté • Égalité • Fraternité</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	<b>DGFIP N° 2058 ES 2024</b> DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS</b>	
<b>ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE</b>	
(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)	

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :	SASU SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE	Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)	<input type="checkbox"/>
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :			
SIRET Société intégrée :	79034249700019		
Exercice ouvert le :	01/01/2023	los le :	31/12/2023
			Néant <input checked="" type="checkbox"/>

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL		DÉFICIT FL - FK	FM	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

Tableau récapitulatif	
Plus et moins values à long terme à 19 %	
Plus et moins values à long terme à 15 %	
Plus et moins values à long terme à 0 %	

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD](#)

31/12/2023

**SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE**

**Calcul de l'impôt société comme si la société n'était pas intégrée**

**Informations générales**

	CA du 2052 ligne FL	Correction manuelle du CA	CA Total
Chiffre d'affaires pour la détermination du taux IS	3 450 764,69		3 450 764,69

L'entreprise peut bénéficier du taux PME ?

L'entreprise peut bénéficier de l'exonération de la CSB en fonction du CA ?

	Base	Impôt court terme	Impôt long terme	Contribution sociale sur l'impôt sur les sociétés
<b>Détermination de l'impôt brut</b>				
Bénéfice imposable au taux normal (ligne F8 du 2058A bis)	64 577,64	16 144,41		
Bénéfice à 27,5% (2021) ou 25% (2022)	64 577,64	16 144,41		
Bénéfice à 26,5% (CA<=250M€) (2021)				
Bénéfice à 15% (taux PME limité à 42 500 € de bénéfice)				
Cession/concession de brevets et actifs incorporels assimilés				
Bénéfice à 10%				
<b>Plus-values</b>				
Plus-values à long terme au taux de 19%				
Plus-values à long terme au taux de 15%				
Plus-values à long terme au taux de 0%				
<b>Totaux (arrondi à l'euro le plus proche)</b>		16 144,00		
<b>Crédits d'impôt</b>				
<b>Crédits d'impôt non reportables non restituables N (à répartir)</b>				
Crédits d'impôt imputables sur le court terme uniquement				
Crédits d'impôt imputables sur le long terme				
Crédits d'impôt non reportables et non restituables, imputables sur le long et court terme				
Crédits d'impôt imputables sur le court terme et la CSB				
Crédits d'impôt imputables sur le long terme et la CSB				
Crédits d'impôt non reportables, non restituables et imputables sur la CSB				
<b>Crédits d'impôt reportables</b>				
Dont mécénat N				
Dont CICE N				
Dont CIR N				
<b>Crédits d'impôt restituables</b>				
<b>Total des imputations des crédits d'impôts</b>				
Ajustement du paiement de l'impôt				
<b>Total de l'impôt à comptabiliser</b>		16 144,00		

**Synthèse**

Montant total de l'impôt à comptabiliser	16 144,00
Solde des crédits d'impôt reportables et restituables	
Montant de la ligne I7 du 2058A	61 839,00
Montant de la ligne HK du 2053	61 838,96
Crédits d'impôt perdus	

E:\NF\OKE

31/12/2023

**SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE**

**Charges financières déductibles nettes**

Nature des charges et produits financiers	Compte à titre indicatif	Montant
Charge d'intérêt déductible (+)	661	313,00
Produit financiers et autres revenus équivalents imposables (-)	761; 762; 763	12 303,00
Retraitements complémentaires si les éléments ci-dessous ne sont pas pris en compte ou exclus :		
Les paiements effectués dans le cadre de prêts participatifs ou d'emprunts obligataires		(a)
Les montants déboursés au titre de financements alternatifs		(b)
L'amortissement des intérêts capitalisés inclus dans le coût d'origine d'un actif et, le cas échéant, la part des intérêts inclus dans la valeur nette comptable des actifs sortis du bilan		(c)
Les montants mesurés par référence à un rendement financier déterminés par comparaison avec des entreprises similaires exploitées normalement au sens de l'article 57		(d)
Les intérêts payés au titre d'instruments dérivés ou de contrats de couverture portant sur les emprunts de l'entreprise (+)	6225	(e)
Pertes de change relatives à des prêts, des emprunts et des instruments liés à des financements (+)	666	(f1)
Les frais de garantie relatifs à des opérations de financement (+)	627	(g)
Les frais de dossier liés à la dette (+)	627	(h)
Le montant des loyers, déduction faite de l'amortissement, de l'amortissement financier pratiqué par le bailleur en application du I de l'article 39 Cet des frais et prestations accessoires facturés au preneur en cas d'opération de crédit-bail, de location avec option d'achat ou de location de biens mobiliers conclue entre entreprises liées au sens du 12 de l'article 39	612; 6135	(i)
Autres coûts équivalents à des intérêts (+)	668	(j1)
Pénalités et intérêts de retards (paiements tardifs) et intérêts moratoires (-) à caractère commercial (-)	66181	(k1)
Pénalités pour remboursement anticipé d'emprunts ou pour résiliation anticipée d'un contrat de crédit-bail...	661	(l)
Autres charges financières ou assimilées		(m1)
Gains de change relatifs à des prêts, des emprunts et des instruments liés à des financements (-)	766	(f2)
Autres produits équivalents à des intérêts (-)	768	(j2)
Pénalités et intérêts de retards (paiements tardifs) et intérêts moratoires (+) à caractère commercial	7631	(k2)
Les dividendes et les produits financiers résultant d'intérêts non déductibles chez la société versante (CGI, art 39-1-3) susceptibles de bénéficier du régime mère fille (+)	7611	(n)
Autres produits financiers ou assimilés		(m2)
Autres cas d'exclusion des charges financières : (-)		
Cas d'une délégation de service public mentionnée à l'article 38 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques		(o)
Cas d'un contrat de concession de travaux publics, tel que défini par l'ordonnance n° 2009-864 du 15 juillet 2009 relative aux contrats de concession de travaux publics		(p)
Cas d'un contrat de concession mentionné à l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales		(q)
Cas d'un contrat de partenariat, tel que défini par l'ordonnance n° 2004-559 du 17 juin 2004 sur les contrats de partenariat		(r)
Cas d'un bail emphytéotique, tel que défini à l'article L. 1311-2 du code général des collectivités territoriales ou à l'article L. 6148-2 du code de la santé publique		(s)
Total charges financières		313,00
Total produits financiers		12 303,00
Charges financières nettes		(11 990,00)

C:\F\O\K

31/12/2023

**SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE**

**Calcul de l'EBITDA fiscal**

Libellés		Montants si non intégrée fiscalement	Montants utilisés pour le calcul de l'EBITDA du groupe
Résultat fiscal avant imputation sur les déficits (2058ABIS / 2058A)	(a)	247 400,04	247 400,04
Ensemble des charges entrant dans le périmètre des charges financières nettes	+ (b)	313,00	313,00
Toutes les dotations aux amortissements admises en déduction	+ (c)	12 164,76	12 164,76
Dotations aux provisions pour dépréciations (report du 2052 + 2053) hors dotations pour risques	85 067,79 + (d)		
Dotations aux provisions pour risques déductibles à inclure dans l'EBITDA	+ (d2)		
Dotations aux provisions pour dépréciations non déductibles (réintégrations du 2058B)	- (e)		
Dotations aux provisions pour dépréciation admises en déduction (d+d2-e)	+ (f)	85 067,79	85 067,79
Plus-values sur cessions d'actifs soumis à des taux réduits (15 %, 19 %) (CGI art. 219, I.a et IV) ayant fait l'objet d'une déduction extra-comptable au tableau 2058-A-SD de l'exercice	+ (g1)		
Plus-values sur cessions d'actifs soumis à des taux réduits (25%) (CGI art. 219, I.a et IV) ayant fait l'objet d'une déduction extra-comptable au tableau 2058-A-SD de l'exercice	+ (g2)		
Revenus soumis aux taux réduits 10% (CGI art. 219, I.a et IV) ayant fait l'objet d'une déduction extra-comptable au tableau 2058-A-SD de l'exercice	+ (h)		
Ensemble des produits entrant dans le périmètre des charges financières nettes	- (i)	12 303,00	12 303,00
Reprises d'amortissements imposables, ainsi que toute fraction comprise dans les plus et moins-values sur cession d'actifs constatées au cours de l'exercice correspondant à des amortissements déduits, expressément exclus des charges déductibles ou différés en méconnaissance des dispositions de l'article 39 B du CGI (amortissement minimal)	- (j)	6 832,22	6 832,22
Reprises de provisions pour dépréciations (report du 2052 + 2053)	- (k)		
Reprises des provisions pour risques imposables à exclure de la ligne précédente (k)	- (k2)		
Reprises de provisions pour dépréciations et risques non imposables (déductions du 2058B)	+ (l)		
Reprises de provisions pour dépréciation imposables (k-k2-l)	- (m)		
Moins-values sur cessions d'actifs soumises à des taux réduits (15 %, 19 % et 25 %), ayant fait l'objet d'une réintégration extra-comptable au tableau 2058-A-SD de l'exercice	- (n)		
Autres ajustements	+ (o)		
Retraitement 2058ER court terme	+ (p1)		
Retraitement 2058ER long terme	+ (q1)		
Retraitement 2058ES court terme	+ (p2)		
Retraitement 2058ES long terme	+ (q2)		
Imputation sur base élargie ex mère	+ X1		
Imputation sur base élargie membre de l'ancien groupe	+ X2		
<b>Total EBITDA Fiscal</b>		<b>325 810,37</b>	<b>325 810,37</b>
	30% de l'EBITDA	97 743,11	97 743,11
Montant du plafonnement (3 000 000 ou 30% EBITDA fiscal si 30% EBITDA > 3 000 000)		3 000 000,00	3 000 000,00

31/12/2023

**SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE**

**Modalités d'application de la clause de sauvegarde**

Données relatives aux comptes consolidés		Montant	Ratio
Ratio d'autonomie financière du groupe (c1/d1)	(a1)		0,1875
Ratio d'endettement global du groupe (e1/c1)	(b1)		3,1595
Fonds propres du groupe consolidé	(c1)	583 086,00	
Actifs du groupe consolidé	(d1)	3 109 314,00	
Dette consolidée	(e1)	1 842 264,00	
Ratio d'autonomie financière de l'entreprise (c2/d2)	(a2)		0,0371
Ratio d'endettement global de l'entreprise (e2/c2)	(b2)		24,0699
Fonds propres de l'entreprise consolidée	(c2)	103 141,00	
Actifs de l'entreprise consolidée	(d2)	2 783 698,00	
Dette consolidée avant neutralisation des intragroupe	(e2)	2 482 591,00	

Dette moyenne	
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées	
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises non liées ou assimilées	5 634,23
<b>Total</b>	<b>5 634,23</b>

En  
31/12/2023

**SE DU C. CONGRES DE METZ METROPOLE**

**Autres informations complémentaires à l'intégration fiscale**

Plafonnement des imputations

2058A	Plafonnement de l'imputation du déficit	
2058A BIS	Plafonnement de l'imputation du déficit	
2058FC	Plafonnement de l'imputation du déficit	247 400,04
2058FC	Plafonnement de l'imputation des moins-values à 15%	
2058FC	Plafonnement de l'imputation des moins-values à 19%	

Déficit utilisé dans une base élargie

2058B	Déficit de l'ancien groupe imputé sur une base élargie	
2058B BIS	Déficit de l'ancien groupe imputé sur une base élargie	

Répartition des moins-values

2058A	Moins values à 19 et à 15%	
2058A	Dont moins-values à 19%	
2058A	Dont moins-values à 15%	

Ratio du groupe en % (à saisir uniquement par la société mère d

SAFECLOF	Fonds propres du groupe consolidé	
SAFECLOF	Actifs du groupe consolidé	
SAFECLOF	Dettes du groupe consolidé	

Information sur les transferts de FAS vers ULOA

Date de mise à jour des 2058ER et 2058ES par la tête de groupe	22/04/2024
Date de validation des données par la société mère	22/04/2024